C49/I/8
C49/II/8

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION
OF THE UNITED NATIONS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

FAO LIBRARY AN: 448933

CONFERENCE DE LA FAO

Cinquième Session
Washington, D.C.
21 novembre 1949

Rapport de la Réunion régionale européenne de préparation à la Conférence annuelle de la FAO

(Rome, 10-15 octobre 1949)

INTRODUCTION

Les délégués de onze pays et les observateurs de cinq organisations ont pris part à la Réunion régionale européenne de préparation à la Conférence annuelle de la FAO, qui a eu lieu à Rome, du 10 au 15 octobre 1949.

Cette Réunion est l'une de celles qui ont précédé dans les diverses régions FAO, la Cinquième Session de la Conférence de la FAO prévue pour novembre.

Elle avait pour but :

(a) d'aider les gouvernements-membres à préparer leur participation effective au travail de la Conférence de la FAO, et en particulier le tableau de la situation agricole et alimentaire actuelle ainsi que les programmes de la région;

(b) de fournir une occasion pour étudier les problèmes régionaux et les mesures à prendre sur le plan régional, auxquels la Conférence, étant donné sa portée mondiale, ne pourrait accorder toute l'attention nécessaire;

(c) de permettre un examen préalable des principaux points et problèmes de politique générale qui seront vraisemblablement soumis à la Conférence; et

(d) de contribuer à améliorer le travail de la FAO, particulièrement en coordonnant ses activités futures avec les programmes des gouvernements-membres.

L'ordre du jour comprenait un certain nombre de sujets importants, parmi lesquels : a) Revue de la situation alimentaire et agricole de la région à la suite de la récolte 1949; b) considération des tendances pour 1950/51 de la production et de la consommation; c) problèmes relatifs à la situation de la région dans le commerce mondial des produits alimentaires et agricoles; d) activités de la FAO dans la région au cours de l'année écoulée, et programme de travail pour 1950 concernant la région; et e) rapport de la FAO sur l'Assistance technique spéciale (point IV).

La Réunion entendit l'exposé du Secrétariat de la FAO sur les perspectives, les programmes et les problèmes de la région concernant la production, le commerce et la consommation; les prévisions concernant la fourniture des produits nécessaires à la production agricole; les plans d'investissement et les mesures à l'étude concernant une action internationale dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture comme base générale de discussions pour la Réunion régionale.

Les membres du Bureau furent les suivants : Président de la Réunion, M. L. Maire (Suisse); Vice-Président, M. G.U. Papi (Italie).

Il fut constitué un Comité de rédaction comprenant les membres du Bureau et les délégués de la France et du Royaume-Uni.

CHAPITRE I

SITUATION ACTUELLE ET PREVISIONS

En se basant sur les récoltes de 1949 qui s'achèvent actuellement on peut conclure que l'augmentation générale des disponibilités - qui s'est produite au cours de 1948/49 dans de nombreuses parties d'Europe - pourra être maintenue et même portée à un niveau plus élevé, à condition que les importations continuent sur un rythme comparable à celui des douze mois précédents. Il est de plus en plus clair que l'année 1948 a marqué sur le plan alimentaire la fin de la période de déficit aigu en Europe et, bien que la production n'ait pas encore atteint le volume d'avant-guerre, l'agriculture est maintenant en grande partie reconstruite.

En ce qui concerne les pays représentés à la réunion régionale européenne de préparation à la Conférence de la FAO, la production agricole de l'année 1949 peut être considérée dans son ensemble comme satisfaisante, les conditions climatériques peu favorables des mois d'été n'ayant vraisemblablement pas compromis les récoltes des produits agricoles essentiels.

La situation des productions de base est la suivante :

a) Production végétale -

Les céréales panifiables sont généralement abondantes et de bonne qualité. En Belgique, en France, en Suisse et en Italie, les récoltes dépassent celles de l'an dernier. Cependant la production du Royaume-Uni est plus basse qu'il n'avait été prévu, par suite de la diminution des emblavures. En Finlande, en Grèce et en Yougoslavie la récolte n'a pas donné ce qu'on en attendait.

En ce qui concerne les céréales secondaires, les pays représentés à la Réunion ont obtenu des récoltes qui, dans de nombreux cas, dépassent celles de 1948, cette augmentation étant particulièrement marquée en Yougoslavie.

La production des pommes de terre, dans les principaux pays producteurs est sensiblement plus basse que l'année précédente, par suite d'une diminution de la superficie cultivée et du rendement.

La production du sucre sera égale ou dépassera le niveau atteint en 1948.

La production des légumes a été abondante; celle des fruits a été abondante en France et bonne dans les autres pays. La récolte des plantes industrielles, telles que le tabac, le lin, le chanvre, etc.. a été bonne en France et en Italie, mais plus basse en Belgique, par suite d'une diminution des superficies cultivées.

b) Production animale -

La sécheresse a déterminé, dans un certain nombre de pays, une diminution de la production estivale du lait, par rapport au niveau élevé que cette production avait atteint dans les premiers mois de 1949. Il semble cependant que le rendement total de 1949/50 sera approximativement le même que celui de l'année précédente. La production de la viande semble être

moins affectée par les conditions climatériques peu favorables bien que des mesures spéciales d'urgence aient dû être prises en France pour aider les fermiers dans quelques centres de production. Pour l'Europe dans son ensemble, les informations indiquent que la production de viande en 1949/50 dépassera celle de l'année précédente.

En somme, la saison qui s'achève peut être considérée comme favorable pour les récoltes européennes. Les progrès réalisés l'an dernier ont été poursuivis et développés. Le rendement de la production animale continue à augmenter et probablement ne sera pas affecté par les conditions climatériques anormales de l'été dernier.

Bien qu'elle ne soit pas encore à même de couvrir ses besoins de denrées dans une mesure aussi large qu'avant la guerre, l'agriculture européenne réalise cependant des progrès dans ce sens qui la rapprochent de cette situation.

D'autre part les conditions économiques générales de plusieurs pays pourraient nuire gravement au programme d'expansion de la production agricole. Par exemple, dans un grand nombre de pays la relation entre les prix des produits agricoles et ceux des moyens de production est défavorable aux producteurs agricoles et commence à limiter l'emploi des fertilisants et des machines agricoles aussi bien que les investissements privés en agriculture.

En outre bien que le niveau de consommation courante approche de la moyenne d'avant-guerre dans la plupart des pays, la composition du régime alimentaire est encore insuffisante et, en particulier, la proportion de certains aliments protecteurs (produits animaux et graisses) demeure peu satisfaisante. En outre, dans plusieurs pays, le prix des denrées grève trop lourdement le budget familial des groupes économiquement faibles.

Enfin, dans plusieurs pays, la situation de la main-d'oeuvre agricole continue à causer de graves préoccupations au gouvernement, soit parce qu'elle est insuffisante comme, par exemple, en Yougoslavie, soit parce qu'elle est surabondante comme en Italie et en Grèce.

CHAPITRE II

PLANS ET PROGRAMMES DE PRODUCTION, DE COMMERCE ET DE CONSOMMATION

Après avoir discuté séparément les problèmes relatifs aux objectifs de 1950/51 pour la production, le commerce et la consommation, ainsi que la documentation étendue fournie par le Secrétariat, la Réunion jugea qu'étant donné les corrélations existant entre les problèmes examinés, elle devait nécessairement présenter ses observations et ses conclusions dans un rapport unique.

A. Production -

La Réunion, après avoir pris note des points de vue exprimés par les délégués des divers pays représentés, et compte tenu des informations fournies, estime que l'agriculture européenne, en accroissant la diversité de sa production et, en particulier, en développant le rendement de sa production zootechnique, réalise actuellement des progrès dans ses efforts d'améliorer les niveaux de consommation des populations de l'Europe.

Les plans tendant à la diversification de la production agricole ne seront pas encore pleinement réalisés en 1950/51. Ainsi, tandis que l'on compte voir en 1950/51 le volume total de la production agricole européenne, prise dans son ensemble, se rétablir à son niveau d'avant-guerre, cela

ne saurait être réalisé à cette date pour la production animale, malgré les plans d'expansion rapide à partir des niveaux actuels. Parmi les produits végétaux, l'on prévoit que la production du sucre et des graines oléagineuses dépassera considérablement la moyenne d'avant la guerre, tandis que celle des céréales et des pommes de terre l'atteindra à peine. Passant aux divers produits animaux, l'on estime qu'en 1950/51, la production laitière totale atteindra 92 pour cent de sa moyenne d'avant-guerre, la viande 90 pour cent, les graisses et huiles de tous types 95 pour cent. Il est a noter cependant que ces chiffres peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre.

La Réunion exprima quelques craintes quant à la possibilité de réaliser pleinement les programmes de production pour 1950/51. Toute insuffisance dans la réalisation de ces programmes pourrait avoir de sérieuses conséquences pour les niveaux de consommation à venir. A ce propos, la Réunion nota que, si l'on tient compte de l'accroissement continu de la population européenne, la production agricole prévue, calculée par tête, restera encore en 1950/51 quelque 8 à 10 pour cent au-dessous des chiffres d'avant-guerre, et celle des produits animaux, 15 pour cent au-dessous.

Pour pouvoir évaluer avec plus de précision les possibilités d'atteindre les niveaux de production agricole envisagés pour 1950/51, la Réunion considéra avec une attention particulière les disponibilités prévues des produits nécessaires à la production agricole. En ce qui concerne les machines agricoles, en particulier les tracteurs et les fertilisants, elle constata que l'Europe pourrait satisfaire avec sa propre production régionale les besoins prévus 1/. Elle considéra cependant qu'il est de la plus haute importance de prendre toutes mesures pour aider les producteurs agricoles des divers pays à se procurer les produits nécessaires à l'agriculture et que l'industrie européenne est en mesure de leur fournir. Cela pourrait être facilité par une extension du commerce entre les régions industrialisées de l'Europe occidentale et les pays de l'Europe orientale et sud-orientale. Des mesures seront nécessaires pour assurer à l'agriculteur des revenus suffisants, et un équilibre entre les prix de l'industrie et de l'agriculture, pour lui permettre d'acheter tout ce dont il a besoin pour produire davantage.

En ce qui concerne les aliments pour le bétail, la Réunion nota que l'Europe continuera vraisemblablement à en importer de grandes quantités. Elle note également qu'une augmentation générale d'environ 7 pour cent de la production fourragère européenne, en comptant les pâturages fournirait une quantité de fourrage correspondant à la totalité des produits fourragers de toutes catégories importés avant la guerre.

Cette augmentation paraît techniquement possible, cependant la Réunion reconnut, qu'un affouragement correct ne pose pas seulement une question de quantité, la qualité et la composition étant également importantes, et que le remplacement des importations européennes d'aliments pour le bétail, par une augmentation de sa production fourragère, pourrait entraîner des difficultés de substitution particulièrement en ce qui concerne les apports de protéines.

Passant en revue les plans et programmes de production, la Réunion considéra également dans leurs détails les prévisions pour le niveau des placements en agriculture. Les données assemblées par le Secrétariat l'ont amené à conclure que, selon toute vraisemblance, certains pays ont prévu

1/ Elle devra cependant importer des tracteurs et certains types spéciaux de machines.

pour l'agriculture des placements trop peu importants pour permettre d'atteindre les niveaux de production envisagés pour 1950/51, et pour poursuivre au delà de cette période, le développement de la production. Si les placements en agriculture ainsi que la production restent trop au dessous des besoins réels, et ne peuvent être complétés par un sérieux accroissement des importations, les disponibilités alimentaires tendront à tomber en dessous de la demande effective, et il peut en résulter une pression continue des prix vers la hausse et une instabilité économique, lesquelles, à leur tour, pourraient compromettre le développement industriel. En outre, si l'on n'arrive pas à augmenter suffisamment les placements en agriculture et la production agricole, cela signifiera l'impossibilité de développer le commerce inter-européen des denrées dans la mesure indispensable pour atténuer les difficultés auxquelles se heurte l'Europe pour sa balance de comptes, et aussi de développer, entre les pays qui possèdent des excédents agricoles et ceux qui possèdent des excédents industriels, le volume des échanges indispensables au progrès général des uns et des autres.

B. Commerce -

Passant en revue les besoins nets de l'Europe pour les denrées et les fourrages de première nécessité en 1950/51, la Réunion nota que cette région continuera a être grandement tributaire des autres continents pour ses approvisionnements. Bien que le volume total des importations de céréales panifiables en 1950/51 puisse diminuer quelque peu par rapport à celles de 1948/49, il dépassera cependant encore de quelques 6 millions de tonnes le chiffre d'avant-guerre en grande partie à cause des besoins d'importer dans les zones d'occupation. Pour les céréales secondaires, on peut évidemment s'attendre à une augmentation des importations jusqu'aux 9,5 millions de tonnes d'avant la guerre, grosso modo, étant donné l'intention générale en Europe d'augmenter les effectifs de bétail et le rendement en produits animaux. La diminution des quantités de sucre qu'il faudra importer, jusqu'à un niveau bien inférieur à celui des années d'avant-guerre, reflète l'amélioration escomptée de la production sucrière européenne. Pour la viande, les graisses et les huiles, le recul marqué des importations prévues pour 1950/51 par rapport aux chiffres d'avant-guerre est dû principalement à la situation financière des deux principaux importateurs traditionnels de ces produits, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Aussi le chiffre de ces importations ne donne-t-il pas une image fidèle des besoins intérieurs de l'Europe.

La Réunion insista sur le fait que les besoins d'importations futures se basent sur la réalisation des plans de production agricole européenne, et des plans de développement du commerce inter-régional, en particulier du commerce entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale. Si l'on devait subir une déconvenue dans la réalisation des plans de production, ou si les exportations en provenance de l'Europe orientale devaient rester au-dessous du prévu, les importations nettes de produits venant d'outre-mer devraient être augmentées d'autant et, dans le cas contraire, les niveaux de consommation escomptés ne pourraient pas être atteints.

En ce qui concerne la possibilité pour l'Europe de payer les importations de denrées et de fourrages dont elle a besoin, et qui représentent plus de la moitié de la valeur de ses importations totales, les difficultés actuelles pour établir la balance des comptes sont bien connues. D'une part, les programmes de reconstruction et de développement exigent de fortes importations. D'autre part les possibilités d'exporter sont encore limitées, tandis que les investissements et les prix des services sont nettement plus bas qu'avant la guerre. En outre, l'Europe a vu s'altérer les conditions de son commerce, changer la structure du commerce mondial et les conditions de paiement, elle est devenue à un fort degré tributaire des Etats-Unis, tant pour les produits agricoles que pour les produits industriels, et ces divers facteurs ont contribué à créer le problème de la balance de comptes du continent.

La Réunion considéra comme très probable que l'Europe ne pourrait pas encore, en 1950/51, combler le déficit de sa balance de comptes, et qu'elle rencontrerait de sérieuses difficultés pour payer ses importations de denrées et d'aliments pour le bétail. (Il est à noter que cette opinion a été exprimée sans que l'on puisse estimer à leur juste mesure les effets encore incertains qu'auront les récentes modifications apportées aux taux des changes). A cet égard, le déficit en dollars vis-à-vis des Etats-Unis continuera probablement à poser un important et grave problème. Cependant, il conviendra de suivre attentivement la situation commerciale et financière de l'Europe vis-à-vis des pays d'outre-mer autres que les Etats-Unis, en considérant que ces pays fournissent à l'Europe une grande partie de ses importations et constituent des débouchés importants pour les exportations européennes, enfin que l'expansion du commerce avec ces pays peut contribuer puissamment à résoudre les difficultés dans lesquelles se trouve l'Europe, quant à sa balance de comptes.

Si l'on examine les excédents dont pourront disposer en 1950/51 les pays d'outre-mer en vue de l'exportation, les informations dont on dispose montrent que ces disponibilités seront en quantités suffisantes pour satisfaire les besoins d'importation de l'Europe. La Réunion fut cependant pleinement consciente du fait qu'une grande partie des disponibilités exportables du monde sera concentrée dans le continent nord-américain, même si l'Europe devait dépendre des Etats-Unis et du Canada moins qu'en 1948/49. Par conséquent, le problème de l'obtention des produits que l'Europe doit importer repose essentiellement sur la possibilité qu'elle aura de financer des importations, en particulier de l'Amérique du Nord.

C. Consommation -

La Réunion a considéré les effets qui se feraient sentir sur les niveaux de consommation si certains pays n'arrivaient pas à réaliser leurs programmes de production et de commerce. Ces programmes visent à assurer au consommateur un apport de calories sensiblement égal à celui d'avant-guerre. D'autre part, les standards de qualité d'avant la guerre ne seront vraisemblablement pas atteints dans tous les pays et, en particulier, les pays du sud-est et les pays méditerranéens continueront à être insuffisamment approvisionnés en denrées et leur alimentation sera encore mal équilibrée. L'on sait très bien que, dans ces conditions, tout effort vers un développement économique général est grandement compromis.

Tandis que l'on semble avoir désormais surmonté les graves difficultés d'approvisionnement qui caractérisèrent les premières années de l'après-guerre, et qui contraignirent tous les gouvernements à appliquer des mesures générales et sévères de rationnement et de contrôle des prix, les gouvernements des divers pays doivent encore faire face à de sérieux problèmes. L'organisation du marketing et de la distribution dans de nombreux pays d'Europe est inappropriée pour permettre le développement souhaité de la consommation des fruits, des légumes et du poisson, dont certains pays possèdent des disponibilités exportables, et l'approvisionnement des centres urbains avec des quantités suffisantes de lait. Les gouvernements de certains pays, où il y a encore pénurie de certains aliments protecteurs, devraient continuer à appliquer des mesures de distribution accordant une priorité aux groupes de population dits "vulnérables", et en particulier aux enfants et aux adolescents.

Il paraît vraisemblable que, dans un proche avenir, on pourra maintenir un niveau généralement élevé d'emploi et de revenu. Mais, même dans ce cas, les groupes de consommateurs économiquement faibles ne seront probablement pas à même, si l'on ne prend des mesures spéciales telles que le contrôle des prix et les subventions, de se procurer une alimentation suffisante. Ceci inévitablement retardera l'amélioration et pourra même

se traduire par un abaissement des conditions sanitaires, et il en résulterait de nouvelles charges pour la communauté entière. Tous les pays sont par conséquent tenus d'assurer une distribution équitable des denrées disponibles aux diverses catégories de la population, et de prendre une série de mesures telles que l'alimentation scolaire, les programmes de distribution de lait, la distribution de repas dans les usines, les subventions pour l'achat d'aliments protecteurs dont le prix est élevé, etc., afin d'assurer un bon standard nutritionnel aux groupes les plus vulnérables.

* * *

La Réunion estima par conséquent, sur la base des conclusions auxquelles elle était arrivée concernant les tendances de la production, du commerce et de la consommation pour 1950/51 et les années immédiatement suivantes, que l'objectif ultime à viser par l'Europe est de développer sa production agricole dans toute la mesure consentie par une saine économie. Cette conclusion tient compte :

(i) des besoins de la consommation européenne,
(ii) de la production potentielle de l'Europe
(iii) des possibilités d'augmenter le volume du commerce intereuropéen,
(iv) de l'expansion du commerce inter-régional, l'Europe étant considérée comme un marché pour certains produits agricoles dans la mesure consentie par sa situation financière, qui peut être améliorée par une augmentation de ces exportations, et
(v) de la nécessité générale de développer la capacité productive de l'Europe, tant agricole qu'industrielle.

Un tel programme de développement de la production agricole doit être envisagé en vue d'assurer à l'ensemble de la population européenne un niveau de consommation en augmentation, de plus en plus riche et varié, et aux agriculteurs des revenus qui leur permettent d'acheter ce qui leur est nécessaire pour produire, pour augmenter leurs propres investissements dans l'agriculture et pour avoir un standard de vie satisfaisant.

Afin de réaliser une expansion considérable de la production agricole, les pays d'Europe devraient élaborer des plans et des programmes détaillés et coordonnés, et passer à l'action avec la plus grande énergie et dans le meilleur esprit de collaboration. Ces programmes devraient tenir compte :

(i) de l'adaptation de la production agricole selon les pays. L'intensification d'une certaine production spécialisée peut être nécessaire dans les pays qui ont besoin d'exporter ces produits pour se procurer des devises étrangères et pour importer d'autres produits agricoles et industriels de première nécessité.

(ii) de l'utilité de développer en particulier les productions animales;

(iii) des possibilités de développer la production fourragère et d'utiliser les méthodes les plus efficaces de conservation et d'utilisation des plantes fourragères;

(iv) des moyens de réduire les prix des machines agricoles et des produits nécessaires à la production agricole, en vue d'en développer l'emploi:

(v) de l'organisation d'une aide technique mutuelle entre les pays d'Europe. Cette aide devrait porter entre autres sur (a) la conservation du sol, (b) l'irrigation et le drainage, (c) l'éducation et les services de consultation et de vulgarisation, (d) le développement des entreprises coopératives sous toutes leurs formes; et

(vi) de la nécessité de diriger de plus en plus les capitaux vers l'agriculture.

Au delà de ces questions d'ordre technique, la Réunion constata que de sérieuses difficultés sont soulevées par la surabondance de la population agricole qui, dans certains pays, diminue la capacité productive de l'agriculture et nuit aux efforts tendant à élever les standards de vie, tandis que la production agricole est limitée ailleurs par un manque de main-d'oeuvre. La Réunion arriva par conséquent à cette conclusion qu'il y aurait lieu de rechercher à cette situation des remèdes appropriés tels que la migration et la réinstallation des populations paysannes dans les pays où ce problème est particulièrement grave, comme par exemple en Grèce.

o

o o

Dans les observations précédentes, l'on s'est efforcé de définir la direction dans laquelle les divers gouvernements européens désirent poursuivre leur action pour réaliser un développement harmonieux de la production agricole de la région. Cependant, le choix de cette direction ne dépend pas uniquement de leurs propres intentions, étant donné l'interdépendance de plus en plus marquée entre les diverses régions du monde. Si l'Europe doit rester un des principaux importateurs de produits agricoles, il sera nécessaire de remédier au déséquilibre qui est la caractéristique la plus marquée de la situation économique mondiale du moment présent.

A cet effet, les gouvernements devront prendre, individuellement ou en collaboration, des mesures de large portée, en faisant confiance aux organisations des Nations Unies.

La Réunion approuva pleinement l'analyse faite par les auteurs du Rapport sur les Problèmes mondiaux des produits de base (soumis récemment à l'attention des gouvernements par le Directeur général de la FAO pour qu'il soit examiné à la dernière session de la Conférence annuelle), concernant la nature des mesures exigées:

(1) maintien d'un haut niveau de production et d'emploi de la main-d'oeuvre aux Etats-Unis, parce que ce pays prend une importance de tout premier plan dans l'économie mondiale. Il va sans dire que dans une mesure appropriée cela est également vrai pour tous les autres pays.

(2) création, par l'initiative privée, et par une action sur les plans nationaux et international, d'un courant abondant et continu de fonds, allant des régions du monde les plus développées vers les moins développées.

(3) réduction des entraves qui s'opposent à la liberté du commerce, en particulier les régimes tarifaires et les restrictions contingentaires et monétaires.

(4) rétablissement d'une monnaie convertible et de transactions multilatérales comme base du commerce mondial.

Si les mesures ci-dessus ne pouvaient être prises, ou si de nouveaux éléments venaient compliquer encore la désorganisation actuelle des relations commerciales internationales, l'Europe n'aurait malheureusement plus la possibilité de choisir la direction dans laquelle elle devrait développer son activité agricole. Car les motifs techniques, économiques et sociaux qui poussent au développement de la production animale, à l'accroissement de la production des produits de haute valeur et au développement du commerce de l'Europe avec les autres continents, cèderaient la place à une obligation formelle:

> Etant désormais dans l'impossibilité de vendre ses produits et par conséquent d'obtenir les moyens de payement nécessaires au maintien et au développement de ses importations de denrées et d'aliments pour le bétail, l'Europe n'aurait plus qu'à essayer de se suffire à elle-même, dans les limites extrêmes de ses possibilités agricoles. Mais il est inévitable que cela aurait de sérieuses conséquences pour le standard de vie des populations de l'Europe.

Reconnaissant la grande importance de l'analyse faite par le "Committee of Experts of Pre-conditions of full economic recovery" (p.3-7 de leur rapport, document C49/10), mais étant donné qu'une étude détaillée de ces problèmes sort du domaine de la FAO, la Réunion suggère que la Conférence annuelle, dans sa 5ème Session, examine l'intérêt qu'il y aurait à attirer spécialement l'attention de ECOSOC sur cette partie du rapport en particulier

CHAPITRE III.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA FAO POUR 1950

En traitant le programme de travail de la FAO pour 1950, la Réunion a examiné les conclusions suivantes auxquelles est parvenu le Représentant régional du Directeur général de la FAO comme ayant une importance suffisante pour mériter l'attention de la Conférence annuelle, et a été d'avis que l'exposé complet du Représentant régional devrait être annexé au présent rapport.

1. De nombreux fonctionnaires dans les pays européens ne sont pas suffisamment au courant du travail de la FAO.

2. Dans beaucoup de pays les publications de la FAO ne sont pas distribuées aux personnes qu'elles devraient atteindre ou ne le sont pas assez largement de sorte qu'elles perdent beaucoup de leur efficacité et de leur utilité.

3. Les missions d'experts envoyées dans divers pays n'y trouvent souvent pas une préparation suffisante pour leur travail et fréquemment les conclusions et les recommandations de ces missions ne sont pas appliquées.

4. Dans de nombreux pays, il est très nécessaire d'établir et de perfectionner l'organisation intérieure chargée de s'occuper des questions de la FAO.

o

o o

La Réunion a étudié le projet de programme de travail de la FAO pour 1950 et s'est déclarée d'accord avec ce programme tel qu'il est proposé dans ses grandes lignes. En particulier, les activités suivantes ont été considérées comme de la plus grande importance pour la région:

Le développement du travail des services d'information afin d'augmenter l'efficacité de la production.

Le développement de la production animale par l'amélioration des herbages, la conservation et l'utilisation des cultures fourragères; par la lutte contre les épizooties; par l'insémination artificielle; par la standardisation des herdbooks par le contrôle laitier et des contrôles de qualité similaires.

L'amélioration des rendements des cultures par l'emploi de semences sélectionnées et d'hybrides, en vue d'une plus haute valeur nutritive; par la lutte contre les mauvaises herbes et la lutte contre les maladies et les ennemis des plantes.

L'étude des rapports entre la consommation alimentaire et le revenu.

Les analyses des prix de détail des denrées, et des marges de distribution entre les prix à la ferme et ceux de la vente au détail.

L'intensification de la réunion des informations et de l'établissement des statistiques des pêches en Europe.

L'organisation de consultations internationales en matière de pêches, en particulier le travail préparatoire à la création d'un Conseil régional pour la Méditerranée.

Les efforts pour organiser une réunion de techniciens chargés d'étudier la possibilité d'augmenter la consommation des harengs par de nouvelles méthodes de préparation industrielle.

La proposition de tenir une Conférence internationale de statistique des Forêts et des produits forestiers, présentée par la Commission européenne des forêts et des produits forestiers.

L'étude approfondie des techniques modernes de protection contre les incendies de forêts appliquées dans le monde, et communication aussi rapide que possible des résultats de cette étude aux gouvernements-membres.

Le maintien du Bulletin Européen de la F.A.O "Alimentation et Agriculture" et mise en oeuvre du projet de la FAO concernant les souscriptions d'abonnements au Bulletin.

Le développement de l'aide à fournir par les Comités nationaux européens au travail d'information de la FAO en Europe.

L'intensification des études concernant les programmes d'alimentation complémentaire des enfants, si possible avec la collaboration du FISE, enquêtes sur la nutrition, études sur la vie familiale.

L'établissement (en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé) de normes appropriées de nutrition pour définir la situation de nutrition des divers groupes de population.

o

o o

En plus des activités énumérées ci-dessus -- comprises dans le programme de travail de la FAO pour 1950, et qui ont été considérées comme de la plus grande importance pour la région -- plusieurs délégués ont manifesté un grand intérêt au maintien en activité de la Bibliothèque constituée par l'Institut International d'Agriculture et exprimé la crainte que celle-ci soit dispersée prématurément faute de fonds.

Il fut suggéré que la suppression de la Bibliothèque, avant qu'une décision ait pu être prise quant au siège de la FAO, pourrait créer ultérieurement des difficultés si cette décision était en faveur d'un siège européen et occasionnerait des dépenses qui auraient pu être évitées si la Bibliothèque avait été maintenue.

Il a donc été suggéré que l'avenir de la Bibliothèque soit discuté à la Conférence de Washington en novembre.

Un intérêt considérable fut également manifesté en faveur du maintien du Service de Législation constitué par l'ILA et la Réunion fut également d'avis que cette question devrait être discutée à Washington en novembre.

CHAPITRE IV.

RAPPORT DE LA FAO SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Réunion examina la résolution formulée le 15 août 1949 par le Conseil économique et social et soumise à l'Assemblée générale des Nations Unies concernant un vaste programme d'assistance technique pour le développement économique. L'Europe semble être en mesure de contribuer efficacement à la réalisation de ce programme, notamment en mettant ses experts à la disposition des pays peu développés, en ouvrant aux étudiants étrangers, par des bourses d'étude ses écoles techniques et universités et en organisant des cours spéciaux de formation à l'intention des techniciens encore peu familiarisés avec les méthodes de travail les plus modernes.

La Réunion se déclara satisfaite de ce qu'un programme détaillé pour l'extension de l'assistance technique en vue du développement de l'agriculture sera présenté à la prochaine conférence annuelle de la FAO. Elle insista pour que cette Conférence, après examen de ce programme en tenant compte des buts généraux de l'Organisation, adopte des mesures englobant toute l'aide que les pays peuvent se donner mutuellement dans divers domaines en vue de permettre l'amélioration des niveaux de vie, et de faciliter ou de préparer les investissements de capitaux ou déplacements de main-d'oeuvre qu'il implique.

La Réunion attacha une très grande importance à ce qu'en vue d'obtenir en Europe la production optimum, les mesures d'application adoptées soient étroitement coordonnées.

Il est important de faire toute la préparation nécessaire pour que l'action proposée soit entreprise dès que possible, et que cette action se développe dès le début sur une large échelle.

En conséquence, la Réunion demanda à la Conférence de considérer:

(1) que sur le plan mondial l'on définisse en détail, dans les plus brefs délais possible, les conditions de collaboration des diverses institutions spécialisées intéressées. La responsabilité de chacune de ces institutions devra être définie avec précision. Les méthodes de mise en oeuvre des programmes et les critères d'appréciation des résultats obtenus exigeront un examen approfondi de la part de l'organisme coordinateur qui sera créé à cet effet.

(2) que, sur le plan européen, le travail de préparation se borne essentiellement à déterminer les méthodes de mise en oeuvre à adopter. Cela exigera l'établissement d'une liste d'experts disponibles dans les divers domaines de l'alimentation et de l'agriculture et la préparation de ces experts à leur tâche future. Il conviendra enfin d'apporter la plus grande attention à la façon dont on pourra, du point de vue psychologique préparer la réalisation de ces programmes d'aide mutuelle dans les pays où on les mettra en oeuvre de manière à ce qu'elle soit adaptée à l'organisation sociale et à la culture particulière de ces pays.

La Réunion désire remercier le Directeur du Bureau Européen et ses collaborateurs de la façon remarquable dont ils ont préparé son travail. Les documents soumis à la réunion, les commentaires oraux qui leur ont été donnés ont grandement aidé à rendre cette union profitable et à permettre aux délégués de répondre aux intentions de la Quatrième Conférence et du Conseil de la FAO.

ANNEXE

LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA FAO EN EUROPE

POUR 1950

Discours prononcé par M. A.H. Boorma, Représentant en Europe du Directeur Général de la FAO, pour exposer les points 5 et 6 de l'ordre du jour concernant le travail réalisé par la FAO en Europe en 1948/49 et son programme de travail pour 1950

Monsieur le Président, Messieurs,

I. Je vous présente deux documents : 1) "Rapport sur les Activités du Bureau Régional Européen en 1948/49/ (document 711f) et 2) "Programme de travail de la FAO en Europe pour 1950" (document 733f).

Le titre de ce second document est certainement meilleur que celui du premier d'après lequel on pourrait croire que le Bureau Européen est une partie d'une fédération de bureaux régionaux qui constitueraient la FAO et vous savez que tel n'est pas le cas. La FAO a son existence propre, avec un programme de travail unique établi par sa Conférence et n'est pas du tout une fédération de bureaux régionaux. Ceci dit, nous sommes tous d'accord pour accepter que la tâche de la FAO comporte des aspects régionaux qui nécessitent une certaine décentralisation du travail.

II. Vous connaissez tous la tâche de la FAO. Je vais cependant vous la résumer telle qu'elle m'apparaît dans ses activités.

Elle consiste d'abord à recueillir et diffuser des informations. Les Gouvernements Membres de la FAO lui ont demandé de rassembler les informations qu'ils ne sauraient se procurer eux-mêmes. A cet égard, ils veulent que les données statistiques de la FAO soient compilées de telle façon qu'elles présentent une analyse objective de chaque question particulière.

La FAO doit encore fournir son assistance technique aux gouvernements. Cette assistance peut être directe lorsqu'ils demandent à la FAO de mettre des techniciens ou des experts à leur disposition, ou indirecte, soit par l'organisation de réunions sur des problèmes techniques déterminés, soit par l'envoi aux gouvernements de ses publications techniques.

Ceci m'amène à souligner les services que peut rendre l'Organisation en prenant l'initiative de convoquer des réunions ou des groupes d'experts pour leur permettre d'échanger les dernières informations à caractère technique sur un problème donné ou d'en faire une étude informative plus complète. Ces réunions peuvent aboutir à des accords internationaux, à des conventions, etc.

III. Le travail du Bureau Régional de la FAO consiste simplement à exécuter les tâches que je viens de mentionner. Afin de faciliter ce travail la FAO adopte un procédure assez souple. D'une part, quelques techniciens sont attachés d'une façon plus ou moins permanente aux Bureau Régionaux et d'autre part, selon les besoins, le Siège central envoie, pour une période plus ou moins longue, des techniciens dans les bureaux régionaux pour y faire un travail déterminé. La présente réunion offre un bel exemple de cette coopération souple entre le Siège Central et le Bureau Régional car le Secrétariat de cette réunion est assuré à la fois par du personnel attaché au Bureau Régional et par des fonctionnaires venant du Siège Central. Je pourrais citer plusieurs autres exemples de fonctionnaires qui ont été envoyés en missions temporaires dans notre région. Tout autre arrangement serait trop coûteux pour l'Organisation.

IV. Mais il est clair que la FAO seule ne peut réaliser sa tâche. Elle compte sur la coopération effective tant des gouvernements que d'autres organisations internationales, gouvernementales ou privées.

V. Je parlerai tout d'abord de la coopération avec les gouvernements.

Ceci me donne l'occasion d'indiquer le rôle particulier du Représentant Régional. Il doit assurer la liaison entre l'Organisation et les gouvernements afin de leur faire connaître les objectifs et le programme de travail de la FAO et, d'autre part, de connaître lui-même leurs désirs quant à l'aide qu'ils attendent de la FAO.

Dans cet ordre d'idées, pour resserrer les relations avec les divers pays et pour connaître plus directement ce qu'ils voudraient nous voir entreprendre dans l'avenir, nous avons expérimenté cette année une nouvelle méthode, par des visites aux pays-membres. C'est ainsi que nous avons été, accompagné d'un petit groupe de techniciens, dans 10 pays de l'Europe. Cela nous a donné l'occasion de discuter en détail avec les gouvernements le programme de travail de l'Organisation, d'entendre leurs recommandations au sujet de ses activités futures et de rassembler des informations d'une valeur considérable pour elle. Les avis recueillis ont largement été utilisés dans la préparation du programme de travail pour 1950.

Permettez-moi de faire quelques remarques à propos de ces visites. Croyez bien qu'elles ne constituent aucunement une critique et que je n'entends ni généraliser, ni même viser ici tel ou tel pays. Mais vous m'accorderez que nous devons tout faire pour rendre l'Organisation aussi utile que possible aux gouvernements, et dès lors que nous devons nous efforcer d'établir avec eux des rapports étroits.

Nous avons remarqué que dans certains pays la FAO est peu connue ; les fonctionnaires gouvernementaux eux-mêmes ne connaissent pas le programme de travail de l'Organisation et ne savent pas ce qu'ils peuvent en attendre.

Nous avons constaté aussi que seule une très faible partie de la documentation considérable envoyée par la FAO aux gouvernements atteint les fonctionnaires susceptibles de mieux l'utiliser. Dans plusieurs cas, par exemple, les publications de la FAO ne tombent jamais sous les yeux de ceux qui pourraient les utiliser avec profit, mais restent empilées dans les bureaux des ministères ou dans les bibliothèques. Ceci est très sérieux car si ces publications ne peuvent être mieux utilisées je trouve que la FAO engage une partie considérable de ses ressources sans profit.

Une autre chose que nous avons pu constater est qu'il est fait fort peu de cas des multiples recommandations qui sont faites lors des réunions internationales successives. Je me refuse à croire que ces recommandations soraient prises à la légère, mais si tel n'est pas le cas, il est extrêmement regrettable qu'elles restent lettre morte dans certains pays, soit parce qu'elles se perdent dans les rouages administratifs, soit parce que les moyens financiers manquent pour les mettre en exécution. Nous savons que beaucoup de fonctionnaires attachent grand prix à ces recommandations mais se heurtent à des difficultés considérables dont le manque de fonds pour les réaliser n'est pas la moindre.

Il est incontestable qu'en formulant des recommandations on devrait envisager toutes les difficultés que soulève leur réalisation et il vaudrait mieux en réduire le nombre ou l'ampleur, si l'on craint qu'elles ne puissent être exécutées. Ceci s'applique également à l'emploi de spécialistes ou d'experts par les Gouvernements. Je me demande parfois s'il est vraiment utile d'envoyer des spécialistes dans les pays, car trop souvent nous avons vu que leur mission n'était pas suffisamment préparée par les gouvernements, ou que ceux-ci ne faisaient ensuite aucun effort pour mettre en pratique leurs recommandations. Je comprends très bien qu'ici encore le principal obstacle est souvent le manque de moyens financiers.

Une dernière remarque: nous avons entendu dire très souvent que l'Organisation demande trop des Gouvernements, ou que plusieurs organisations posent à maintes reprises les mêmes questions.

Il ne fait pas de doute que les méthodes de travail des organisations peuvent être améliorées et sans doute, la coordination du travail entre ces organisations pourrait-elle être aussi perfectionnée. Mais il est certain que les gouvernements qui ont créé les diverses organisations internationales n'ont pas réalisé en même temps sur le plan national les organes exécutifs indispensables pour en tirer le maximum d'avantages.

Vous comprenez qu'une Organisation comme la FAO ne peut remplir sa Mission si elle n'est pas sûre de recevoir le plus rapidement possible une ample documentation de ses gouvernements-membres.

Pour conclure sur ce point, je puis vous dire que ces voyages ont donné des résultats très heureux; ils ont resserré les liens entre l'Organisation et les Gouvernements et nous ont donné une idée plus nette et beaucoup plus exacte des problèmes de chaque pays, et des services que ceux-ci attendent de la FAO.

VI. La FAO doit assurer une coopération complète non seulement avec les Gouvernements, mais également avec les nombreuses organisations internationales qui ont leur siège sur le continent européen. A cet égard, nous sommes heureux de souligner combien étroites et cordiales sont nos relations avec l'OIT, l'OMS, l'UNESCO, le FISE et d'autres organisations internationales. C'est plutôt à notre Siège central qu'il appartient de maintenir les contacts avec ces organisations mondiales, mais comme elles ont leur siège en Europe, il est normal que notre Bureau régional ait souvent l'occasion d'avoir des relations avec elles.

Je voudrais vous parler plus particulièrement des relations établies entre la FAO et la CEE. Vous êtes certainement au courant des accords en vertu desquels la FAO assure les services de secrétariat du Comité des Problèmes Agricoles et du Comité de Bois de Construction de la CEE. Cette forme de collaboration donne pleine satisfaction aux deux organisations et elle a surtout le grand mérite d'éviter toutes possibilités de duplication du travail.

L'importance de l'OECE en Europe occidentale est considérable. Cette organisation a incontestablement accepté des charges très lourdes, aussi dans le domaine de l'agriculture. La FAO en a tout autant de son côté. Ici encore une coopération est indispensable et nous avons pu établir des relations excellentes entre les deux Organisations. L'OECE a créé un Comité agricole qui étudie tous les problèmes de l'agriculture d'intérêt commun pour ses pays-membres. Le Comité a établi à son tour un groupe de travail pour traiter les questions de technique agricole.

De son côté la FAO a également créé une Commission Européenne de Technologie Agricole et si ce n'était les excellents rapports qui règnent entre les deux Organisations, il y aurait de réels dangers de duplication dans le domaine de la technique.

Je mentionnerai également l'ECA qui, comme vous le savez, met des fonds considérables à la disposition des pays de l'OECE pour l'assistance technique. Il est certain que ces fonds - pour autant qu'ils sont employés dans le domaine de l'agriculture - pourront être affectés à des projets dans lesquels la FAO est directement intéressée.

Ces fonds pourront, par exemple, être employés en partie pour l'envoi de spécialistes ou d'experts dans les pays qui ont besoin d'assistance dans certains domaines. Des demandes de ce genre ont été satisfaites autrefois par la FAO. Il est arrivé qu'un gouvernement ait demandé des experts pour une même mission, à la fois à l'ECA et à la FAO si bien que les experts des deux Organisations arrivaient presque en même temps pour accomplir le même travail. Ceci n'arrivera plus à l'avenir car une coordination étroite a pu être établie entre l'ECA et la

FAO. M. Thibodeaux, Chef de la Division de l'Agriculture de l'ECA, nous communiq les listes des projets approuvés, et il a demandé aux Missions de l'ECA dans les différents pays de collaborer avec les Comités Nationaux de la FAO afin d'éviter toute duplication de travail. De mon côté j'ai adressé une lettre aux Présidents des Comités Nationaux en soulignant la nécessité d'établir une étroite collaboration avec les Missions ECA et les avantages de la coordination des efforts.

Il y a encore l'Institut International de l'Agriculture et des Forêts à Prague. Cet Institut, tout en étant un institut national tchécoslovaque, rassemb des informations sur plusieurs pays de l'Est européen. Nous avons pu établir des contacts avec cet Institut, et nous faisons maintenant avec lui un échange complet de publications.

Il existe en Europe encore d'autres organismes internationaux parmi lesquels il faut mentionner particulièrement l'Office International des Epizooties à Paris. Il serait vain de nier les difficultés qui ont eu lieu dans le passé entre la FAO et l'Office. Fort heureusement, ces difficultés ont été complètement aplanies et nos relations sont tout à fait normales.

La FAO est aussi en relations étroites avec l'Office International du Vin.

A côté des organisations officielles que nous venons de mentionner il y a un nombre très considérable d'institutions ou d'organismes internationaux à caractère privé. Nous avons, à la demande du Comité Européen de Technologie agricole, essayé d'en dresser la liste, Cette liste est devenue très longue. Nous avons pu constater que plusieurs de ces organismes s'occupent de problèmes similaires et nous avons tenté de les grouper par catégories. Nous comptons entrer en relations avec ces organismes ou groupes d'organismes, et nous espérons vivement que nos efforts puissent avoir comme résultat une meilleure coordination des activités de ces différentes institutions.

VII. Je vous ai entretenu jusqu'à présent des lignes générales de l'action de la FAO en Europe. Je voudrais maintenant vous parler plus particulièrement du travail effectué par la FAO en Europe au cours de l'année dernière.

En premier lieu j'ai le plaisir de vous dire que le Président Einaudi, Chef de l'Etat italien ainsi que d'autres éminentes personnalités diplomatiques et politiques ont honoré le siège régional de la FAO de leur visite à l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance de David Lubin. La visite de ces personnalités et l'intérêt qu'elle ont manifesté pour nos activités ont été un grand encouragement pour nous.

J'ai déjà eu l'occasion de parler des visites que j'ai faites avec un groupe du personnel régional à 10 pays européens et des remarques qu'elles ont suscitées. Avec le Directeur Général j'ai eu l'occasion de visiter quelques autres pays européens. Je regrette seulement ne pas avoir pu les visiter tous mais nous avons bien l'intention, si tout au moins vous approuvez cette action, de continuer ces visites l'année prochaine. Sans doute visiterons-nous d'abord les pays où nous n'avons pas pu aller dans le courant de cette année; et nous espérons avoir avec eux le même échange de vues profond que nous avons eu avec les gouvernements des pays où nous avons été précédemment.

Il y a eu cette année un fait particulier sur lequel j'aimerais attirer votre attention. C'est la création de la Commission Européenne de Technologie Agricole.

Cette Commission offre maintenant un moyen de consultation directe avec les gouvernements sur les mesures à prendre dans le domaine de la technique. L'expérience qu'elle permettra de faire en Europe indiquera s'il est utile d'en créer de semblables dans d'autres régions.

VIII. En vous présentant plus en détail le programme de travail de la FAO en Europe pour 1950, je vous propose qu'après une discussion générale de notre point de vue concernant le travail de la FAO, les représentants des diverses

divisions exposent chacun le programme technique de sa Division et que ces programmes soient ensuite discutés à leur tour.

J'aimerais toutefois vous entretenir d'abord de deux questions spéciales qui, tout en n'entrant pas dans le cadre des responsibilités directes d'un Bureau régional, s'y rattachent en raison de circonstances particulières. Il s'agit de la Bibliothèque de l'ancien IIA et du Service de Législation.

En ce qui concerne la Bibliothèque de l'ancien IIA vous réalisez tous que la situation de la FAO est difficile et délicate. D'une part, les collections de la Bibliothèque sont importantes et représentent un avoir intellectuel et culturel considérable. D'autre part il faut malheureusement beaucoup d'argent, pour l'entretien, la mise à jour et le développement de cette Bibliothèque; en outre le personnel régional de la FAO ne saurait l'utiliser dans toute la mesure des services qu'elle pourrait rendre. Tout cela fait évidemment hésiter la FAO quand il s'agit de fournir les fonds nécessaires pour le maintien en activité de cette Bibliothèque.

En toute franchise, je crois devoir vous signaler que le Budget proposé par le Directeur Général pour 1950 ne comporte aucune prévision de dépense pour la Bibliothèque de Rome. Vous savez que la FAO a assumé à elle seule toutes les charges de la Bibliothèque jusqu'à fin 1948. Vous savez également que pour cette année les frais s'élevant à un total de $30,000 ont été partagés entre la FAO et l'UNESCO, et que le Gouvernement italien y contribue en mettant, libre de toutes charges, à la disposition de la Bibliothèque le bâtiment qu'elle occupe.

La FAO, l'UNESCO et le gouvernement italien ont formé un Comité mixte de gestion qui a organisé la réunion de fin juillet dernier chargée de trouver une formule pour assurer l'avenir de la Bibliothèque. Cette réunion a été suivie par de nombreux délégués qui recommandèrent unanimement la création d'un Centre portant le nom du fondateur de l'IIA : David Lubin. Nous avons envoyé le rapport de cette réunion aux gouvernements et aux institutions internationales intéressées et avons reçu beaucoup de réponses. Toutes sont positives en ce qui concerne la création du Centre, qui semble être unanimement souhaitée, mais toutes sont négatives concernant son financement. En outre, je dois vous annoncer que de son côté l'UNESCO a fait savoir qu'elle ne pourra plus donner d'aide financière l'année prochaine.

Dès lors, franchement, les choses ne se présentent pas d'une façon encourageante. Il n'y a pas de prévision budgétaire pour 1950. Que faudra-t-il faire? Sorons-nous obligés de fermer la Bibliothèque au 31 décembre? Sincèrement j'espère que non. Mais si nous y sommes obligés, que faire des collections, car il est évident que l'on aura besoin au moins d'un minimum de fonds, ne fût-ce que pour chauffer le bâtiment pour préserver les collections de l'humidité. L'on peut vendre les collections, ou les céder à la Bibliothèque des Nations Unies à Genève qui a manifesté de l'intérêt pour au moins une partie des livres, mais ni l'une ni l'autre de ces deux solutions ne me paraît satisfaisante.

En ce qui concerne le Service de Législation Agricole, vous connaissez tous les détails de la question. La dernière Conférence a recommandé la continuation de ce Service. Le Directeur Général s'est efforcé de donner suite à cette recommandation mais il s'est heurté à des difficultés insurmontables, la Conférence n'ayant pas attribué les crédits nécessaires pour le maintenir en pleine activité. Dès lors, le Service de Législation se compose actuellement d'un technicien et d'une secrétaire, et vous comprendrez que ce Service embryonnaire, s'il peut rendre de réels services, est dans l'impossibilité d'assurer le même travail que l'IIA. Dans la mesure de leurs connaissances linguistiques, - et elles sont larges - ces personnes continuent à faire des analyses de la Législation des divers pays et les mettent à la disposition des divisions de la FAO et des gouvernements soit en répondant aux demandes d'informations soit en publiant des nouvelles législatives dans le Bulletin Européen d'Information.

Messieurs, je vous ai donné tous ces détails pour vous mettre en mesure de donner à vos gouvernements un avis objectif concernant les problèmes que soulève le maintien en activité de ces deux Services - la Bibliothèque et le Service de Législation - pour lesquels les pays d'Europe ont manifesté un si vif intérêt.

LISTE DES PRESENTS

I. D E L E G U E S

AUTRICHE

M. R. FISHER, Conseiller, Ministère de l'Agriculture

M. A. BAUER, Conseiller, Ministère de l'Agriculture

BELGIQUE

M. G.L. MATHIEU, Secrétaire Général au Ministère du Ravitaillement et des Importations .

FINLANDE

M. H.E. PENTTULA, Chef de la Division de la Production, Ministè de l'Agriculture

FRANCE

M. ... MAYER, Professeur au Collège de France, Président du Comi français interministériel de l'Agriculture et de l'Alimentation

M. G.H. JANTON, Contrôleur d'Etat au Ministère des Finances et des Affaires économiques

Mlle. A. LISSAC, Secrétaire d'Ambassade, Ministère des Affaires Etrangères

GRECE

M. C. HIMARIOS, I^{or} Secrétaire de Légation

ITALIE

M. G.U. PAPI, Secrétaire Général du Comité National Italien de la FAO

M. P. ALBERTARIO, Directeur Général de l'Agriculture, Ministèr de l'Agriculture et des Forêts

M. G. DE MARZI, Directeur Général, Haut Commissariat de l'Alimentation

M. R. FESTA CAMPANILE, Direction Générale de la Production Agricole au Ministère de l'Agriculture

M. V. TORNETTA, Ministère des Affaires Etrangères

M. V. DE ASARTA, Secrétariat du Comité National italien de la FAO

NORVEGE

M. A.I.L. MOLTKE-HANSEN, I^or Secrétaire de Légation

PAYS-BAS

M. H. RIEM, Commissaire du Gouvernement pour les Relations agricoles avec l'Etranger

ROYAUME-UNI

M.F. GRANT, Sous-Secrétaire au Ministère de l'Agriculture

M. B.I.FELTON, Conseiller au Ministère de l'Alimentation

SUISSE

M.J. de RHAM, Conseiller de Légation

M.L. MAIRE, Vice-Président du Comité National Suisse de la FAO

M.J. KELLER, Vice-Directeur, Division de l'Agriculture, Secrétaire du Comité National Suisse de la FAO

M. A.BOREL, Sous-Directeur de l'Union suisse des Paysans

YOUGOSLAVIE

M. J. DULIC, Directeur au Ministère de l'Agriculture

M.M.RISTIC, Chef de Section, Ministère du Commerce Extérieur

II. O B S E R V A T E U R S

Nations Unies et Institutions spécialisées

O.I.T. M. G. GALLONE, Directeur du Bureau de Rome

O.M.S. M.G. BERGAMI, Membre du Comité Mixte FAO/OMS d'Experts en Nutritio

Observateurs spéciaux

SAINT-SIEGE M.E. BONOMELLI

Organisations internationales gouvernementales

O.E.C.E. M.F.G.H. BARTER, Conseiller

Organisations internationales non-gouvernementales

F.I.P.A. M.R. SAVARY, Secrétaire Général adjoint

RAPPORT SUR LES ACTIVITIES DU BUREAU REGIONAL EUROPEEN

1948 - 1949

(VALABLE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE)

L'année 1948-49 (au cours de laquelle le Bureau européen a considérablement étendu ses activités) a coincidé avec le centenaire de la naissance de David Lubin, citoyen des Etats-Unis d'Amérique, qui a été à l'origine de la fondation de l'Institut international d'Agriculture et un pionnier dans le domaine de la collaboration internationale. La mémoire de ce citoyen du monde fut honorée d'une manière particulièrement solennelle le 25 juillet à Rome par Son Excellence Luigi Einaudi, Président de la République italienne, devant d'éminentes personnalités du monde politique et diplomatique, d'anciens délégués et collaborateurs de l'Institut international d'Agriculture, des savants et des techniciens agricoles de plusieurs pays.

En nous associant à ces honneurs, nous avons voulu montrer que l'idéal de cet apôtre de la collaboration internationale, particulièrement dans le domaine de l'agriculture, a trouvé, à travers l'IIA, sa réalisation dans les buts et le travail de la FAO.

Et voilà qui est sûrement le plus beau tribut que nous puissions payer à sa mémoire.

\+
\+ \+

Dans le présent rapport, nous avons souligné particulièrement les aspects du travail de la FAO qui présentent un intérêt direct et particulier pour l'Europe. Ces travaux ont été réalisés entièrement dans le cadre des activités générales de la FAO et en coordination avec ceux qui ont été accomplis pour les autres régions.

Le travail de la FAO durant l'année écoulée s'est étendu à une large gamme d'activités dans les domaines de la technologie agricole, de l'économie et de la statistique, de la sylviculture, des pêches et de la nutrition.

Le Représentant régional a donné tous ses soins à la tâche importante de la FAO consistant à maintenir d'étroits contacts avec les gouvernements, ainsi qu'avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui ont leur siège en Europe.

Avant d'entrer dans une analyse détaillée du travail du Bureau régional européen durant l'année 1948-49, il convient de dessiner deux nouveaux aspects de ce travail qui influenceront directement les activités futures du Bureau.

Avant tout citons les voyages de fonctionnaires du Bureau dans 15 pays d'Europe, faits sur recommandation de la Quatrième conférence annuelle, par le Représentant régional accompagné d'un groupe de techniciens.

Ces voyages furent une excellente occasion de discuter avec les autorités gouvernementales et les experts des pays visités, ainsi qu'avec d'autres personnalités, les buts et les fonctions de l'Organisation, ainsi que son programme actuel et futur.

Ils permirent d'enregistrer plusieurs intéressantes remarques et suggestions d'une grande utilité qui firent l'objet de rapports, présentés au Directeur général de la FAO et aux gouvernements intéressés.

Ces voyages se firent, par ordre chronologique, dans les pays suivants : Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Grèce, Italie, Portugal, France, Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni.

D'autres voyages sont projetés pour l'année prochaine dans d'autres pays d'Europe.

La douxième importante réalisation à citer est la création du Comité européen de Technologie agricole. Au cours d'une réunion tenue à Paris à la fin de juin 1949, les délégués de 12 pays d'Europe ont unanimement recommandé au Directeur général la création de ce Comité. Il devra constituer un Centre pour un grand nombre d'activités techniques à l'avantage de l'agriculture européenne, et coordonner les travaux réalisés par les organisations officielles, semi-officielles et non gouvernementales, dans un but d'unification et de simplification partout où il sera possible de le faire.

Grâce aux deux autres Comités existant déjà, c'est-à-dire le Comité des Problèmes agricoles de la Commission Economique pour l'Europe, au travail duquel la FAO participe activement, et le Comité européen FAO des Forêts, il serait possible de considérer tous les aspects de l'agriculture et de la sylviculture européennes dans leurs ensembles.

I. ACTIVITES GENERALES

1. Relations avec les Gouvernements

Le Directeur général, accompagné dans bien des cas par son Représentant en Europe, a visité le Royaume-Uni, le Portugal, l'Italie, la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Grèce, la Pologne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie afin de traiter directement avec les gouvernements de ces pays des questions de politique générale de l'Organisation.

2. Relations avec les organisations des Nations-Unies et avec d'autres institutions internationales

En vue de collaborer aussi étroitement que possible avec les diverses organisations internationales, le Représentant régional a eu des entrevues avec les représentants de l'UNESCO, du FISE, de l'OIT et de l'OMS, pour discuter de questions présentant un intérêt commun.

Des relations suivies et fréquentes ont été maintenues avec la Commission Economique pour l'Europe (ECE), en ce qui concerne particulièrement la création du Comité agricole de l'ECE. Le Représentant régional a également eu des conversations préliminaires sur la possibilité d'instituer éventuellement un "Conseil méditerranéen des Pêches". Une réunion fut décidée à ce sujet pour le 19 septembre.

Il a également établi des rapports avec l'Office international du Vin, la Commission internationale des Industries agricoles, le Comité international du Doryphore, la Fondation du Proche-Orient, l'ASSINSEL et la Fédération internationale d'Oléiculture. Il a eu en outre de fréquentes conversations avec l'OEEC et l'ECA, dans le but d'établir avec ces institutions une collaboration étroite, particulièrement dans le domaine de la technologie agricole.

3. Participation à des Conférences et Réunions

Le Représentant régional a suivi entièrement ou en partie, (ou s'y est fait représenter) les conférences et réunions suivantes organisées soit par la

FAO, soit par d'autres organisations internationales qui avaient adressé une invitation à la FAO :

i) Conférence de la Conservation du Sol (Florence, septembre 1948)

ii) Alliance coopérative internationale (Prague, septembre 1948).

iii) Comité ad hoc de l'ECE sur les Problèmes de l'agriculture (Genève, septembre 1948)

iv) Réunion sur la Conservation des denrées (Copenhague, octobre 1948)

v) Réunion de la Sous-Commission méditerranéenne de la Commission européenne des Forêts et des Produits forestiers (Rome, décembre 1948)

vi) Congrès international de l'Elevage ovin dans les pays méditerranéens (Rome, avril 1949)

vii) Congrès international des herbages (Noordwijk, juin 1949)

viii) Réunion du Conseil de la FAO - Sixième session (Paris, juin 1949)

ix) Réunion préparatoire pour la création de l'UISA (Union internationale des Sciences agronomiques (Paris, juin 1949)

x) Réunion préparatoire pour la création d'une Commission européenne de Technologie agricole (Paris, juin 1949)

xi) 18ème Conférence internationale de la Laine (Florence, mai-juin 1949)

xii) 2ème Congrès mondial de la Fédération mondiale des Trade Unions (Milan, juin 1949)

xiii) Réunion sur les services de consultation et de vulgarisation agricoles (Bruxelles - La Haye, août 1949)

xiv) Réunion sur les Harengs (La Haye, septembre 1949)

xv) Semaine internationale de la Jeunesse (Huizingen, septembre 1949)

xvi) Réunions du Comité Agriculture et Alimentation de l'OEEC et de son Comité de travail technolgique (juin et septembre 1949)

xvii) Fédération mondiale des Associations des Nations-Unies (Rome, septembre 1949)

xviii) Veriniging voor Internationale Rechtserde (Haarlem, septembre 1949).

II. AGRICULTURE

A. Comité européen de Technologie agricole

Une réunion fut organisée pour étudier la création d'un Comité européen de Technologie agricole, constitué de représentants des gouvernements et qui aurait à connaître tous les problèmes techniques de l'agriculture européenne nécessitant une étude sur le plan international. Cette réunion eut lieu à Paris les 27 et 28 juin 1949. Douze pays (Belgique, Danemark,

Finlande, France, Grèce, Italie, Irlande, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Turquie, Royaume-Uni) y avaient envoyé des délégués : l'OIT, l'UNESCO, l'ECE, l'OEEC avaient envoyé des observateurs. Il fut décidé à l'unanimité de créer le Comité en question, et l'on projeta d'en fixer la première réunion à Rome, à partir du 26 septembre 1949.

B. Développement des services gouvernementaux en agriculture

1. Collaboration entre les instituts de recherche en Europe

Diverses mesures ont été déjà prises pour développer la coopération et la coordination dans le domaine de la recherche scientifique en Europe.

Dans l'ordre du jour du Vème Congrès international de Zootechnie, qui doit avoir lieu à Paris du 3 au 10 novembre 1949, figure un rapport général sur la collaboration entre les stations expérimentales et la coordination de la recherche scientifique.

Une collaboration efficace a été établie également avec la Commission internationale de Génie rural. En mars 1949, la CIGR a demandé à la FAO de lui fournir une liste des instituts de génie rural. La FAO, pour faciliter la coordination du travail de recherche en Europe, est en train de recueillir les indications nécessaires à l'établissement de cette liste, qui fournira des renseignements sur le personnel et les activités des instituts de recherche, etc., ainsi que sur les problèmes techniques exigeant une action sur le plan national ou international.

2. Services de consultation et de vulgarisation techniques

Un spécialiste de la consultation et de la vulgarisation en matière d'économie domestique a passé plusieurs mois en Europe pour y faire une étude comparée des services de consultation et de vulgarisation s'adressant aux ménagères rurales dans les divers pays. Une assistance particulière a été fournie en Italie, en Grèce et en Pologne sur les problèmes de la consultation et de la vulgarisation en matière d'économie rurale.

Une réunion sur la congélation rapide et la conservation à basse température des denrées a eu lieu à Copenhague en octobre 1948, avec la participation de 13 pays d'Europe. Il y fut exposé et discuté les dernières nouveautés concernant les principaux aspects de la conservation des denrées par le froid. On travaille actuellement à élaborer, en vue de la publier, cette documentation qui offre un intérêt fondamental.

Un membre du personnel a visité, sur la demande du gouvernement turc, un certain nombre d'établissements de triage des semences, pour y fournir des indications sur les types d'appareils de triage utilisés pour séparer les céréales de semence des graines de mauvaises herbes, les graines de sésame et d'oeillette.

La réunion sur l'organisation des services de consultation et de vulgarisation agricoles a eu lieu en Belgique et aux Pays-Bas du 1er au 13 août 1949. Les pays suivants y étaient représentés : Autriche, Belgique, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Yougoslavie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, Royaume-Uni. Des observateurs y avaient été envoyés par l'OIT, la FIPA, l'OEEC, les Zones de l'Allemagne occidentale, le Saint-Siège.

3. Bourses d'études

Six bourses d'études ont été jusqu'à présent accordées dans cinq des pays autrefois assistés par l'UNRRA. Quatre ou cinq autres bourses seront attribuées avant la fin de l'année 1949.

C. Zootechnie

1. Assistance au Comité préparatoire pour la création de l'Association européenne de Zootechnie

Une assistance a été fournie pour la création de l'Association européenne de Zootechnie, dont le Comité préparatoire bénéficia de services de secrétariat. A sa réunion, tenue à Paris les 11 et 12 mars 1949 ce Comité préparatoire élabora le texte définitif du projet de statuts, le programme des travaux et un projet de budget de la future Association et ces documents furent communiqués aux divers pays d'Europe. L'Assemblée constitutive de l'Association aura lieu à Paris le 11 novembre 1949.

2. Unification des méthodes de tenue des livres généalogiques du bétail et de contrôle laitier-beurrier

Le projet de codification élaboré par un petit groupe d'experts (appartenant à la France, aux Pays-Bas et à la Suisse) fut distribué aux pays-membres d'Europe, dont jusqu'à présent il a été reçu 16 réponses. Un résumé de ces réponses a été rédigé et communiqué comme précédemment. L'on se propose d'organiser une nouvelle réunion d'experts plus étendue que la précédente (délégués de 8 ou 9 pays) pour la rédaction d'un texte définitif. Cette réunion pourrait avoir lieu à Paris en novembre 1949.

3. Insémination artificielle

Il a été réalisé et publié un exposé résumant les résultats d'une enquête qui donne des indications sur la situation actuelle de l'insémination artificielle en Europe, ce que l'on pense dans les divers pays d'Europe sur la pratique de cette méthode, les législations et règlementation en la matière. Un chapitre particulier expose l'état de la question aux Etats-Unis. Ce document sera distribué et servira de base de discussion à une réunion que l'on se propose d'organiser dans un proche avenir, avec mission d'étudier la possibilité d'élaborer une règlementation internationale pour cette méthode de reproduction animale, en considérant en particulier le côté technique d'un accord international concernant les expéditions de semen dans les divers pays et d'un pays à l'autre.

4. Effectifs des cheptels, composition des élevages, nombre d'animaux inscrits aux herdbook, production et besoins en reproducteurs et commerce du bétail en Europe en 1947

Les résultats d'une enquête commencée en 1947 ont été compilés en tableaux statistiques et ils seront publiés prochainement, probablement dans le Bulletin d'informations européen de la FAO.

5. Problèmes de l'élevage chevalin

Un représentant du Bureau régional européen a assisté à la conférence internationale de l'élevage chevalin, qui a eu lieu à Utrecht (Pays-Bas), en septembre 1948. Sur la demande de la conférence, ses conclusions et recommandations ont été communiquées aux gouvernements-membres de la FAO et au Comité mixte ad hoc FAO-ECE pour l'Agriculture.

6. Problèmes de la production de la volaille

Un représentant du Bureau régional européen a assisté au VIIIème Congrès mondial d'élevage de la volaille, organisé par l'Association mondiale des éleveurs de volaille, à Copenhague (Danemark) en août 1948.

7. Problèmes de l'affouragement du bétail

Le travail préparatoire pour l'organisation d'une réunion en matière d'affouragement du bétail est en cours. Cette réunion aura probablement lieu à Zurich (Suisse) en décembre 1949. Elle aura pour but de faciliter les échanges d'informations sur les toutes nouvelles découvertes en matière d'affouragement du bétail et de production fourragère. Son objectif principal est de faire connaître les possibilités d'adapter les méthodes d'affouragement aux disponibilités fourragères actuelles et d'étudier les possibilités de réduire au minimum les quantités d'aliments concentrés nécessaires à l'alimentation du bétail.

8. Aide technique aux congrès internationaux traitant des problèmes de la production animale

Le Bureau européen a prêté ses services au Congrès de l'élevage ovin dans les Pays méditerranéens, qui a eu lieu à Rome du 4 au 7 avril 1949. Il donne aussi des conseils techniques au Comité organisateur du Vème Congrès international de Zootechnie. Le programme définitif, l'ordre du jour et les règles de procédure de ce congrès, qui doit avoir lieu à Paris du 3 au 10 novembre 1949, ont été élaborés à une réunion du Comité organisateur, qui s'est tenue à Paris le 10 mars 1949.

9. Catalogue central des races et types de bovins

Des renseignements ont été recueillis sur les races et types de bovins existant dans les divers pays.

10. Problèmes vétérinaires

Une réunion sur les maladies du bétail a eu lieu en novembre 1948 à Varsovie. Deux experts prêtés par la FAO au gouvernement polonais ont prêté leurs services de consultation vétérinaire dans ce pays. L'un d'eux se trouve encore en Pologne; le deuxième a été envoyé, après une année de service, et sur la demande du gouvernement néerlandais, à l'Institut de sérothérapie de Rotterdam (Pays-Bas), pour y documenter la technique de la production du vaccin contre la peste aviaire. Ce même technicien a récemment été en Yougoslavie environ deux semaines pour faire connaître quelques techniques de laboratoire dont il avait été fait des démonstrations à la réunion susmentionnée de Varsovie. En août 1949, à l'occasion du 14ème Congrès international de Vétérinaires de Londres, la FAO a organisé une réunion spéciale sur la fièvre aphteuse.

11. Problèmes de l'industrie laitière

Les problèmes de l'industrie laitière sont traités en collaboration avec la Fédération internationale de Laiterie et le FISE. Du matériel de laiterie est actuellement distribué aux pays assistés par le FISE, tandis que la FAO leur prête son assistance technique. La FIL a organisé un Congrès sur les problèmes laitiers à Stockholm en août 1949. Un représentant de la FAO assista à ce Congrès, de même qu'à l'assemblée annuelle de la FIL, qui avait eu lieu dans cette même ville avant le congrès. La réunion du sous-comité de la FIL sur les problèmes du lait en nature, à laquelle la FAO a été invitée, aura lieu à Paris du 26 au 28 octobre 1949.

12. Problèmes des herbages

Des techniciens de la FAO ont assisté au 5ème Congrès international des herbages, qui a eu lieu à Noordwick (Pays-Bas) du 22 au 26 juin 1949. Un rapport destiné à être discuté à la séance d'ouverture fut présenté sur "Les herbages et l'alimentation mondiale".

Un spécialiste de l'aménagement des pâturages a prêté son oeuvre consultative en Italie; il a terminé cette activité à la fin de mai 1949.

D. Production végétale

1. Lutte contre l'infestation des céréales emmagasinées

En août 1948 a eu lieu à Florence (Italie) une réunion d'entomologistes européens en vue d'un échange d'informations sur les moyens les plus efficaces pour réduire, dans les céréales emmagasinées, les pertes dues aux insectes et autres agents destructeurs.

2. Lutte contre les ennemis des plantes cultivées

Un entomologiste attaché au Bureau a parcouru les pays du Proche-Orient et la Turquie de juillet à septembre 1948 pour y recueillir des renseignements directs sur le problème acridien et se mettre en rapport avec les experts de ces pays en vue de la préparation d'une réunion de techniciens des pays de l'Europe et du Proche-Orient. Une réunion internationale sur le criquet marocain doit avoir lieu du 19 au 25 septembre 1949 à Beyrout (Liban).

3. Production de nouvelles variétés améliorées

Des membres de Bureau ont assisté à la VIIème Conférence internationale de Génétique, qui a eu lieu à Stockholm en Juillet 1948. Il fut recuilli des renseignements sur les variétés et espèces génétiques de blé qui seront inclus dans le catalogue mondial des espèces génétiques de blé.

Une réunion a eu lieu à Rome du 10 au 14 janvier 1949 pour examiner les résultats des expériences réalisées avec les semences de maïs hybride que la FAO avait distribuées aux pays d'Europe, et pour élaborer un programme de recherches en cette matière à réaliser dans le courant de cette année. Au cours de cette réunion, il fut constitué une association pour l'amélioration du maïs en Europe et dans le Proche-Orient, chargée de poursuivre ces recherches et de faciliter les échanges d'informations et de semences de maïs. Le Bureau européen a prêté son assistance à cette association pour commencer ses travaux. De nouvelles disbributions de semences de maïs hybrides ont été faites durant 1949, aux divers pays d'Europe, pour qu'ils en fassent l'essai.

4. Au printemps 1949, il fut jugé utile de constituer un stock de semences des meilleures variétés de céréales, de graminées, de légumineuses, de graines oléagineuses et de légumes, dont il fut distribué des échantillons.

5. Il fut fait une enquête sur la conservation des herbes fourragères à l'état vert, par séchage artificiel et ensilage, en Grande-Bretagne, en Scandinavie et aux Pays-Bas; à cet effet des renseignements furent demandés aux autorités de ces pays sur l'état actuel de ces méthodes, celles qui sont employées couramment et leur intérêt au point de vue de l'économie, de la valeur nutritive des fourrages et d'autres facteurs. Les résultats de cette enquête ont été résumés dans un rapport.

4. Utilisation des terres et machines agricoles

1. Conservation du sol

a) La réunion de 1948 à Florence reconnut la nécessité d'une action en vue de réaliser une exploitation et une conservation optima des ressources de la terre. Un Comité européen non officiel pour la Conservation des sols fut établi en vue de faciliter la coopération internationale nécessaire à atteindre le but. Tous ses efforts tendent depuis sa création à encourager les divers pays à prendre les mesures nécessaires.

b) A cet effet, un spécialiste de la conservation des sols est venu prêter son oeuvre en Italie; son activité s'est poursuivie jusqu'à la fin de mai 1949.

c) Un spécialiste des problèmes du drainage et de l'irrigation est allé en Grèce sur la demande du gouvernement hellénique. La durée de sa mission a été d'environ 4 mois.

2. Enquêtes sur la situation du machinisme agricole

Le développement rapide de la mécanisation de l'agriculture en Europe a soulevé de nombreux problèmes compliqués de caractère technique, économique et social. Il exige des enquêtes sur l'état actuel de la mécanisation dans les divers pays, pour révéler les diverses questions critiques qui doivent être solutionées dans les divers pays, ou sur le plan général par une action internationale commune. Cette série d'enquêtes a commencé à être réalisée par les soins des techniciens de la Division de l'Agriculture du Bureau régional de Rome, et elles ont porté avant tout sur les facteurs jouant un rôle dans la distribution et l'utilisation des machines agricoles dans les divers pays. Des rapports sur la situation du machinisme agricole en Turquie, en Grèce, en Italie, en France, en Irlande, au Royaume-Unie, en Allemagne et en Finlande ont déjà été envoyés au Siège central, de même que des informations sur la distribution et l'utilisation des machines agricoles en Pologne, Tchécoslovaquie, Pays-Bas et Belgique.

3. Encouragement à la collaboration dans le domaine du machinisme agricole dans le cadre des divers pays et entre eux.

Dans divers pays d'Europe il existe des centres nationaux du machinisme agricole qui ont pour tâche de coordonner la recherche et la réalisation pratique entre les scientifiques, les constructeurs, les agriculteurs et les pouvoirs publics. On encourage la création de centres de cette nature chez les pays-membres qui n'en possèdent pas encore.

Des efforts répétés ont été faits pour établir une liaison entre les divers centre nationaux, mais à l'heure actuelle l'institution d'un organisme de liaison présente encore des difficultés. Les efforts sont cependant poursuivis en vue d'assurer une liaison générale entre les divers groupements intéressés à la question du machinisme agricole.

4. Standardisation des machines agricoles

La collaboration avec le CIGR vise surtout à obtenir des résultats dans le domaine spécifique de la standardisation des tracteurs et de l'outillage nécessaires à la mécanisation des petites exploitations. Un membre du Bureau régional européen assistait à la réunion de la CIGR tenue à Lausanne en septembre 1948, ainsi qu'à celle de Paris, tenue en mars 1949, auxquelles cette question fut discutée. La FAO fut priée de prendre toutes les mesures utiles pour mettre à effet la standardisation des tracteurs pour le bien de l'agriculture européenne. L'appui de la FAO a à cet égard, contribué à gagner le plein intérêt et la coopération de l'Organisation internationale des Standards, ainsi que de certaines organisations nationales de standardisation.

III. ECONOMIE ET STATISTIQUE

1. Economie

a) Coopération FAO-ECE : le Comité ECE des problèmes de l'agriculture

A sa troisième session d'avril 1948, la Commission Economique pour l'Europe a institué un Comité ad hoc chargé de déterminer les problèmes agricoles les plus importants, exigeant une solution rapide, et intéressant à

la fois la FAO et ECE. Ce Comité établit une liste de ces problèmes, dont l'étude fut entreprise immédiatement par les secrétariats des deux organisations. Plus tard, à sa quatrième session de mai 1949, la Commission créa un Comité permanent des Problèmes de l'agriculture avec les fonctions suivantes : servir de centre de discussion et d'échange d'informations en vue d'assurer une étroite collaboration entre les gouvernements des pays d'Europe dans les aspects agricoles de la reconstruction et du développement; entreprendre des études et formuler des recommandations sur les voies dans lesquelles doit pratiquement s'engager la collaboration européenne pour développer la production et le commerce des produits agricoles, coopérer avec les autres organes de l'ECE en ce qui concerne les produits industriels nécessaires à la production agricole, et l'échange de ces produits contre des denrées. Le Comité des Problèmes de l'agriculture tiendra sa première réunion le 3 octobre et il bénéficiera, comme il a été fait pour le Comité du Bois de l'ECE, de l'aide de techniciens de la FAO, qui prépareront la documentation et les données nécessaires à l'établir.

b) En mai également, le Comité ECE de l'Industrie et des Matières premières a considéré la situation européenne en matière de fortilisants et de machines agricoles. Il estime que dans ces deux domaines, on constate l'affluence de fournitures plus larges, bien que les besoins réels ne puissent encore être couverts, et que le facteur limitatif principal est actuellement le niveau de la demande effective. Le Comité des Problèmes de l'agriculture a par conséquent été chargé d'enquêter sur les possibilités de développer l'utilisation des engrais chimiques et des machines agricoles. Il est indispensable que l'on détermine dans la mesure du possible quelle sera la demande probable dans les prochaines années, les niveaux de consommation optima, et les mesures à prendre pour développer la demande effective.

Le Comité disposera, parmi ses documents de travail, d'un rapport revisé de la FAO sur les programmes agricoles pour la reconstruction et le développement, qui fut publié pour la première fois en juin 1948. Cette revision a remis à jour l'étude originale et y a ajouté des données qui ne s'y trouvaient pas, sur les investissements et les prix.

c) Une étude spéciale a été faite sur la situation actuelle en Europe en matière de fruits et de légumes. Le service économique, afin de répondre à la demande des gouvernements, prépare des rapports périodiques sur cette question. Le troisième rapport, concernant le mois d'août, vient de paraître .

d) Au cours de l'année, le Bureau a aidé le Secrétariat de l'Organisation pour la Coopération économique européenne à déterminer les quantités probables de denrées qui pourront être livrées à la consommation pendant les prochaines années, selon la production alimentaire actuelle, celle que l'on prévoit et les plans et programmes établis pour le commerce.

2. Statistiques

a) Centre européen de statistiques agricoles et démographiques appliquées

Des dispositions ont été prises pour organiser à Paris des cours de statistique qui dureront du 20 septembre au 23 décembre 1949.

Les fonds nécessaires ont été fournis en commun par la FAO, le gouvernement français, l'ONU et l'UNESCO. Tout ce qui est nécessaire pour le fonctionnement de ce Centre (établissement des programmes, cours, engagement des professeurs, inscription des étudiants) a été préparé. On prévoyait tout d'abord d'organiser les cours en français et en anglais, mais comme il n'a pas été reçu de fonds suffisants pour les cours en anglais, il a fallu renoncer à ces derniers.

b) Recensement mondial de l'agriculture pour 1950

Les services statistiques de plusieurs pays d'Europe ont collaboré, soit par des visites soit par correspondance, au travail de préparation du Recensement mondial de l'agriculture pour 1950.

c) Sur la demande de plusieurs gouvernements, une étude est en préparation pour déterminer les frais de fonctionnement d'un service moderne de statistique. Une monographie sur les méthodes employées dans un certain pays pour les statistiques agricoles est aussi en préparation.

d) Participation aux conférences internationales

Un expert de la FAO a assisté à la Réunion régionale européenne des Statisticiens, à celles de la Commission des Populations des Nations-Unies, de la Commission de statistique des Nations-Unies, et à la Conférence des économistes agricoles, de Stresa (août 1949).

e) Un économiste de la FAO a été cédé à la Banque Internationale pour une durée d'environ 6 semaines, afin d'accompagner un groupe d'experts allant en mission en Turquie. Il doit donner des avis sur les aspects économiques de l'agriculture.

IV. PÊCHES

1. Réunion sur les harengs

Une réunion chargée d'étudier la question des harengs a été organisée à la Haye du 29 août au 2 septembre 1949. Y assistaient les représentants de 11 pays et deux observateurs appartenant à des Organisations internationales.

Cette réunion avait un but d'orientation et passa en revue les divers problèmes de la disbribution, de l'utilisation, du marketing des harengs et autres espèces apparentées.

La réunion décida de limiter ses activités à l'étude du hareng en considérant particulièrement les méthodes toutes nouvelles de préparation qui pourraient faciliter l'ouverture de nouveaux marchés. La FAO devra peut-être par conséquent convoquer prochainement une réunion de spécialistes pour étudier ces problèmes particuliers.

2. Conseil de la Mer Méditerranée

Une conférence doit avoir lieu à Rome du 19 au 24 septembre pour discuter la proposition de créer un Conseil des Pêches pour la Mer Méditerranée et les eaux adjacentes. Quatorze pays y ont été invités.

3. Statistiques européennes des pêches

La FAO collabore avec le Conseil international pour l'Exploration de la mer (Copenhague) à l'étude des Statistiques européennes des pêches, en vue d'en réaliser l'amélioration.

4. Assistance technique aux gouvernements

Sur la demande du gouvernement grec, deux spécialistes italiens ont été envoyés en Grèce pour un mois, avec mission d'explorer les possibilités qu'offrent les eaux des lagunes et des lacs pour la pêche.

5. Coopération avec l'ECE

Le représentant des pêches en Europe a assisté à la réunion du groupe de travail de l'ECE sur le transport des denrées périssables, et a fourni des indications sur le transport du poisson.

V. FORÊTS ET PRODUITS FORESTIERS

A. COOPERATION ENTRE LA FAO ET L'ECE

1. Comité du Bois

La Quatrième session du Comité du Bois de l'ECE, auquel prête ses services le personnel forestier du Bureau européen, a eu lieu du 7 au 10 mars 1949. Le Comité a constaté le changement de position survenu dans le marché des principaux produits forestiers, qui est devenu, d'un marché de vendeurs qu'il était, un marché d'acheteurs.

La Cinquième session du Comité du Bois a eu lieu à Genève du 19 au 23 septembre 1949. Une revue de la situation européenne en matière de bois tendre, examinée compte tenu des informations présentées au Comité, ne révéla aucun danger de pénurie de bois pour 1950. Ceci est dû, en partie, aux excédents exceptionnels de bois dérivant des incendies de forêts qui ont éclaté en France. Le Comité souligna que l'absorption de ces disponibilités ne demanderait qu'un temps limité et que la nécessité demeurait entière d'augmenter les disponibilités du bois tendre pour l'exportation en 1951 et dans les années suivantes.

Le Comité examina son programme de travail pour l'avenir et fut unanime pour considérer que son existence permanente était "naturellement nécessaire, tant dans l'intérêt des pays producteurs et des pays consommateurs, qu'à cause de l'importance qu'a le problème du bois dans l'économie de l'Europe".

2. Statistiques

La publication des statistiques trimestrielles du bois a été poursuivie, en donnant une importance particulière aux rapports de marchés dans le numéro du dernier trimestre de 1948.

La collecte, la compilation et l'analyse des données statistiques et la préparation des rapports sur les marchés représente une part importante dans le travail du personnel forestier du Bureau de Genève. La forme de présentation des statistiques a été revisée, en ce sens que les données statistiques concernant les importations et les exportations ont été développées, tandis que l'on a supprimé celles concernant les achats et les ventes.

A sa Cinquième session, le Comité du Bois a confirmé qu'il était nécessaire de poursuivre la collecte et la publication de données adéquates sur les principaux produits forestiers, ainsi que les analyses périodiques de la situation du marché du bois en Europe.

Le Comité a reçu communication de la proposition faite par la Commission européenne de la FAO pour les Forêts et les produits forestiers et compte qu'une décision en cette matière sera prise par la Conférence annuelle de la FAO en novembre 1949.

3. Rationalisation de l'utilisation du bois

Ce projet commun à la FAO et à l'ECE, originairement intitulé "Economies dans l'emploi du bois dans la construction" est poursuivi à l'heure actuelle. L'expert chargé de ce travail a parcouru les pays de l'Europe

orientale afin d'y compléter la documentation nécessaire. Le rapport complet concernant cette étude a été présenté à la cinquième session du Comité du bois, lequel jugea qu'il devait être soumis à l'attention des gouvernements. Ceux-ci seront priés de se prononcer sur la mesure dans laquelle ils approuvent la suite à donner à ces recommandations. Les réponses seront présentées à la prochaine réunion du Comité du Bois.

B. ACTIVITES FORESTIERES DE LA FAO

4. Commission européenne des Forêts et des Produits forestiers

Cette Commission a tenu sa deuxième réunion du 5 au 9 septembre. Elle a discuté son programme de travail futur et a recommandé des mesures précises à prendre dans certains domaines de la technique, tels que la certification des semences et l'aménagement des forêts. Elle a adopté en outre ses propres règles de procédure.

Le rapport de la Sous-Commission des Problèmes méditerranéens qui fut approuvé, conduira à envisager la création de zones de démonstration pour permettre l'étude des problèmes des pâturages exigeant une collaboration avec d'autres divisions de la FAO. Un second point à considérer est la préparation de cartes écologiques pour le Bassin méditerranéen.

La Commission formula aussi le voeu de voir approuver par le gouvernement français la proposition de tenir en Algérie la prochaine réunion de la Sous-Commission des Problèmes méditerranéens, qui serait suivie d'une excursion au Maroc.

L'ensemble de la question des statistiques forestières a été passé en revue, et la Commission transmit à la Conférence annuelle de la FAO la proposition d'organiser une conférence mondiale de statistique des forêts et des produits forestiers.

5. Coopération avec les autres organisations internationales

a) Union internationale des Organisations de recherches forestières

Les détails du travail exigé par la fourniture du secrétariat de cette organisation furent discutés et définis à une réunion du Comité exécutif de l'Union qui eut lieu à Helsinki à l'occasion du Congrès mondial de Syviculture.

A cette réunion, il fut constitué des sections de travail, à la tête de chacune desquelles fut nommé un président. En cette occasion il fut décidé d'ajourner les activités des sections traitant de la transformation mécanique et chimique du bois, en attendant de prendre des accords avec la FAO, qui possède déjà deux comités d'experts chargés de ces questions.

Un Comité mixte FAO-Union pour la Bibliographie fut constitué, qui tint sa première réunion à Helsinki après le Congrès de Sylviculture. Ce Comité formula des recommandations concernant la classification bibliographique, le service de bibliographie et la préparation de résumés par les auteurs des ouvrages. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, mais jusqu'à présent aucune proposition bien définie n'a été formulée.

b) Commission internationale du Peuplier

Cette Commission s'est réunie en avril à Bruxelles, les services de secrétariat étant assurés par le Bureau de Genève. Elle a considéré surtout l'identification et la nomenclature concernant le peuplier noir d'Europe, les maladies et ennemis du peuplier, l'utilisation et les épreuves du bois de

peuplier. Un rapport rédigé par le secrétariat et trois documents techniques préparés par les rapporteurs seront soumis à l'approbation du Comité exécutif permanent, qui doit se réunir à Genève en octobre prochain, et ensuite publiés.

c) Congrès mondial de Sylviculture - Helsinki

Le chef du Bureau de Genève a suivi cette réunion comme représentant du secrétaire général des Nations-Unies. Deux fonctionnaires y représentaient officiellement la FAO, et un quatrième y assistait également avec une mission officielle.

d) Commission internationale du Châtaignier

Les discussions seront poursuivies concernant l'organisation de cette Commission. Les voyages du groupe FAO ont suscité autour de cette question un vif intérêt et il est possible que la Commission puisse être créée avant la fin de l'année 1949. Dans le cas contraire, le problème du châtaignier sera étudié en attendant par la FAO.

6. Sous-Comité de la Technologie du bois

Une conférence internationale sur la technologie mécanique du bois (un appendice du sous-comité de la FAO pour la technologie mécanique du bois) a eu lieu à Genève du 29 août au 3 septembre 1949. Elle formula des recommandations concernant la standardisation des méthodes d'épreuve du bois, et souligna la nécessité de choisir avec grand soin les matériaux à éprouver et le matériel utilisé pour le conditionnement, de manière que les résultats obtenus n'importe où dans le monde puissent être le plus possible comparables entre eux. La conférence affirma qu'elle jugeait possible de réaliser "un certain degré de généralisation et de simplification de la nomenclature des bois commerciaux", et recommanda de n'employer qu'une ou très peu de désignations commerciales pour chaque espèce. Elle constitua enfin un comité de travail pour étudier la question en collaboration avec la FAO.

En ce qui concerne le classement des bois, la Conférence recommanda "que l'on procède à une étude des définitions des termes, et que l'on établisse, dans toute la mesure du possible, des principes uniformes pour la classification des bois, susceptibles de s'appliquer d'une manière générale à toutes les espèces". Une commission d'étude spéciale a été constituée pour s'occuper de ce projet.

7. Cours de formation pour les technologistes des pays méditerranéens

Ce nouveau projet a pris corps comme suite aux discussions qui ont eu lieu entre les représentants du Directeur général pour l'Europe et pour le Proche-Orient, et le Directeur de la Division des Forêts et des Produits forestiers.

Il consiste à organiser un cours de formation pour technologistes agricoles, probablement à Chypre, en avril ou mai 1950, en se proposant pour but de faire comprendre à ces techniciens la nécessité de considérer comme un tout la sylviculture et l'agriculture dans l'oeuvre de développement de l'économie des pays méditerranéens.

Une première réunion non officielle qui aura pour tâche de préparer le terrain, en vue de l'organisation de ces cours, aura lieu à Chypre vers janvier 1950.

VI. INFORMATION

I. Service des relations avec la Presse

a) Presse

Des communiqués de presse et des messages télégraphiques ont été donnés dans des occasions telles que le voyage du Directeur général en Europe, des voyages du groupe FAO, et des réunions sur la Conservation du sol, de la lutte contre les infestations, de la Conservation des denrées, des Hybrides de maïs, de la Consultation et vulgarisation agricoles, de la Conférence sur les harengs, etc.

Le service entretient des relations personnelles avec les agences internationales de presse et avec la presse locale. Les journalistes de Rome ont été invités à rencontrer le Directeur général et le Directeur de la Division de l'Information, respectivement.

b) Radio

Un mercredi sur deux, une causerie de 4 minutes et demi sur un argument d'intérêt concernant la FAO, est transmise en 16 langues sur ondes courtes par Radio-Rome. Des copies de ces textes sont envoyées aux Comités nationaux dans les divers pays pour être retransmis, et pour servir de canevas à tous ceux qui reçoivent régulièrement les communiqués de presse du service : les membres de la presse, les Centres d'information des Nations-Unies, l'UNESCO, l'OMS. Il nous a été assuré, de Finlande, de Belgique, de France, de Suisse, d'Italie, du Royaume-Uni et des Pays-Bas que ces matériaux sont retransmis par les services des radios nationales. A l'occasion du centenaire de David Lubin, une communication des fonctionnaires du Service d'Information a été retransmise par relai directement à Lake Success.

II. Films et Photographies

Un certain nombre de films ont été fournis soit par la FAO soit par les pays-membres. Cela a permis de satisfaire les demandes de films provenant des pays suivants: Autriche, Irlande, Italie, Portugal, Yougoslavie, Egypte, Ethiopie.

Quatre films ont été prêtés à la Fédération mondiale des Associations des Nations-Unies (WFUNA) à l'occasion de son assemblée générale qui a eu lieu à Rome.

Deux firmes cinématographiques assistaient à la cérémonie du Centenaire de David Lubin.

La collection de photographies du Bureau de Rome s'est enrichie d'un jeu de photos de Norvège, de Finlande et du Royaume-Uni, de diverses photos prises au cours de voyages des fonctionnaires et de jeux envoyés du Siège central. Le Service a envoyé des photos au Centre d'informations du Royaume-Uni, à Londres, aux Comités nationaux finlandais, français, polonais et britannique, ainsi qu'au Service suisse d'informations agricoles et au Rome Daily American (journal américain de Rome). Il en a été également distribué par le Comité national italien à la presse italienne.

III. CONFERENCES

Projecteur

Il a été reçu un projecteur de films. La campagne "Alimentation et population" a été discutée avec la WFUNA. Une documentation destinée à des conférences sur la FAO a été distribuée en Grèce, en Italie, et au Royaume-Uni. Des listes de personnes susceptibles de tenir des conférences sur les problèmes de l'alimentation et de l'agriculture ont été fournies à l'UNESCO.

Le projecteur de films a servi au cours de la réunion sur la consultation et la vulgarisation agricoles organisée en Belgique et aux Pays-Bas.

IV. RELATIONS PERSONNELLES

Des relations personnelles ont été établies avec les organisations internationales ayant des représentants à Rome (OMS, OIR, OIT, FISE, UNESCO, Fondation Rockfeller). Le Service répond de plus en plus à des demandes de renseignements et de conseils. Il a installé une Salle de lecture à l'usage du personnel du Bureau européen, des techniciens de passage et de la presse.

V. LE BULLETIN EUROPEEN

En réponse à une enquête concernant le contenu du Bulletin, des réponses ont été reçues de 14 pays.

De juillet 1948 à juillet 1949, il a été publié 8 livraisons de la revue, en anglais et en français, avec un tirage de 2500 exemplaires en chaque langue.

Le nombre total des abonnements (commandes régulières et abonnements individuels) s'élève à 645, contre 423 en juillet 1948.

VI. NUTRITION

1.- Service européen d'Informations en matière de Nutrition

Un important aspect du travail de la FAO dans ce domaine est la constitution de ce qui sera le noyau d'un futur Service européen d'Informations en matière de nutrition.

2. Comités nationaux de la nutrition

Le Représentant en Europe pour la Nutrition a profité de ses relations avec ces comités pour traiter en particulier certains problèmes tels que l'alimentation scolaire, la composition des denrées, l'éducation en matière de nutrition, la technologie alimentaire, les enquêtes sur les régimes alimentaires etc.

3. Assistance technique au FISE

Le Représentant en Europe pour la Nutrition a collaboré sur une base consultative avec le Fonds de secours à l'Enfance. A ce titre il a recueilli des informations sur la situation alimentaire générale et sur les principaux besoins dans plusieurs pays assistés par le FISE. Il a visité la Tchécoslovaquie la Hongrie, la Grèce, la Roumanie, l'Italie, la France et l'Autriche. Il a étudié tout particulièrement la situation laitière dans ces pays.

4. Collaboration de la FAO et de l'OMS

La FAO se maintient en liaison étroite avec l'OMS en vue de mieux réaliser les programmes FAO/OMS dans le domaine de la nutrition.

Des services consultatifs ad hoc ont été également rendus de temps en temps à l'OMS, à Genève, dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.

5. Le spécialiste de la Nutrition attaché au Ministère grec de la coordination a poursuivi son activité en Grèce : formation de spécialistes grecs de la nutrition et organisation de programmes d'alimentation supplémentaires. Une loi visant la création de services de la nutrition au Ministère de l'agriculture, établis sur la base des études de ce technicien, est actuellement en discussion au parlement grec.

6. En Turquie, sur la demande du gouvernement turc, une enquête préliminaire sur la situation nutritionnelle a été réalisée et l'on espère qu'elle sera suivie de recherches plus approfondies. En quelque sorte cette enquête a été un effort de défrichage; elle a fait ressortir beaucoup de faits concernant la situation alimentaire de divers groupes de la population turque, leurs habitudes alimentaires et culinaires, dont on pourra se valoir dans l'établissement de programme nutritionnels visant à y apporter des améliorations.

VIII. LEGISLATION

Au cours de l'année écoulée, il a été maintenu en service un noyau de fonctionnaires du Service de la Législation, repris dans le personnel de l'ancien IIA.

Après la dissolution de l'IIA, le travail de rédaction du 36ème volume de l'Annuaire international de législation agricole pour 1946 a été poursuivi et cet ouvrage a été imprimé au cours de 1948. Bien que l'annuaire pour 1943-45 (en un volume) et pour 1947, qui couvrent le même sujet, aient été à un stade avancé de préparation, le travail a dû en être suspendu pour raisons d'ordre budgétaire. Pour la même raison, la parution des Archives internationales de Droit et de Législation concernant l'Alimentation et l'Agriculture (dont trois livraisons avaient été publiées en 1947 et 1948 par la FAO comme suite au Bulletin international de Droit agricole de l'IIA) a dû être suspendue.

Dans la mesure où le lui permet l'exiguïté de son personnel, le Service de Législation poursuit l'analyse des lois et des décrets publiés dans des documents officiels des divers pays du monde sur les questions de l'agriculture et de l'alimentation. Cette documentation est mise à la disposition des divisions techniques de la FAO et, sur demande, à celle des gouvernements.

Le Service de Législation collabore en outre régulièrement au Bulletin d'information européen, dans lequel sont publiés les résumés des lois et décrets promulgués en Europe et en Afrique en matière d'alimentation, d'agriculture, de sylviculture et de pêche.

IX. BIBLIOTHEQUE

Jusqu'à la fin de 1948, l'importante bibliothèque agricole que la FAO a héritée de l'Institut international d'Agriculture a été maintenue en activité, avec un personnel réduit, aux frais de l'Organisation. A la suite d'un accord réalisé entre le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'UNESCO, et approuvé par les Conférences de ces deux organisations, un Comité mixte, composé de deux délégués de la FAO, deux délégués de l'UNESCO et un du gouvernement italien, a assuré le fonctionnement de la Bibliothèque en 1949. Les

frais devaient être également partagés entre la FAO et l'UNESCO, jusqu'à un plafond de 30.000 dollars.

Pour répondre à une recommandation de la 4ème Conférence annuelle de la FAO, le Comité mixte a enquêté sur les possibilités de se procurer les fonds nécessaires à assurer le fonctionnement de la Bibliothèque après 1949. Une réunion fut organisée à cet effet à Rome, les 26 et 27 juillet, à laquelle prirent part les représentants de 15 gouvernements et de 30 organisations, institutions et fondations scientifiques.

A cette réunion, il fut unanimement recommandé :

"1. qu'un centre international portant le nom de David Lubin, et dont la Bibliothèque de l'ancien IIA constituera le noyau, soit établi par la FAO ou, si la FAO ne se croit pas en mesure de la faire, en faisant appel à la collaboration des gouvernements, des institutions spécialisées des Nations-Unies et d'autres organisations".

Entretemps livres et périodiques traitant des questions d'alimentation et d'agriculture ont continué à s'accumuler à la Bibliothèque. Il a été possible d'établir un échange entre le Bulletin européen et 312 périodiques.

Deux suppléments au Catalogue des Livres et Périodiques de la Bibliothèque seront publiés dans le courant de 1949 en vue de le mettre à jour. Le premier est déjà sous presse.

X. LIQUIDATION DE L'ANCIEN IIA ET DU CIS

Sur demande du Comité de liquidation de l'ancien IIA, la FAO a accepté de poursuivre les opérations de liquidation à partir du 28 février 1949.

La FAO s'est efforcée de collecter les arriérés de contributions dus à l'IIA, afin d'être en mesure de remplir les obligations de l'IIA envers son personnel. Bien qu'une somme considérable reste encore due comme arriérés de contributions à l'IIA, une somme suffisante a pu être encaissée pour remplir les obligations financières envers le personnel. Un rapport sur l'accomplissement de cette liquidation sera soumis à la 5ème Conférence annuelle de la FAO.

La FAO a offert une distribution gratuite des anciennes publications de l'IIA à ses gouvernements-membres, aux pays-membres de l'ancien IIA, ainsi qu'à des institutions et bibliothèques scientifiques. L'on accorde une attention particulière aux demandes des bibliothèques et des institutions ayant souffert de la guerre, afin de les aider à compléter leurs collections ou même à en acquérir.

Jusqu'à présent il a été reçu des demandes de la part de 165 institutions appartenant à 56 pays, et qui représentent un total de 65.000 volumes. Il a été possible de répondre à 77 de ces demandes par l'envoi de 20.00 volumes.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA FAO EN EUROPE

POUR 1950

Le Directeur Général soumettra à la 5ème Conférence de la FAO un document intitulé "Projet de programme de travail pour 1950", (C49/3), lequel, s'il est approuvé formera, pour l'ensemble de la FAO, la base de son activité en 1950. Ce document embrasse tant les activités générales de l'Organisation sur le plan mondial, que celles intéressant plus particulièrement les différentes régions.

Le présent document concerne spécialement les travaux qui intéressent directement l'Europe. Il est inutile de souligner que le programme de travail de la FAO ne peut être considéré comme une agglomération des programmes des différentes divisions, ni des programmes des différentes régions, mais qu'il forme au contraire, un ensemble bien coordonné.

x

x x

La FAO, étant une organisation gouvernementale, désire dans toute la mesure du possible établir et exécuter son programme de travail en pleine coopération avec les Gouvernements et avec leur complet appui. C'est pourquoi son programme de travail en Europe mettra l'accent sur les points suivants :

1. Relations avec les Gouvernements et les Comités nationaux

Le Représentant pour l'Europe du Directeur Général s'efforcera dans toute la mesure du possible de maintenir des contacts étroits avec les Gouvernements et les Comités nationaux et discutera avec eux toutes les questions de politique générale qui pourront se présenter.

En outre, comme l'année dernière, il continuera ses visites aux pays européens, avec un groupe de fonctionnaires techniques régionaux et ira dans les pays qu'il n'a pu visiter en 1949. A cet égard des contacts ont été pris avec les Gouvernements de Pologne, Hongrie, Autriche, Yougoslavie, Danemark et Norvège. Ces visites comporteront une discussion approfondie du programme et des méthodes de travail de la FAO et serviront à recueillir les suggestions des Gouvernements au sujet de toutes les questions discutées.

2. Commissions gouvernementales

Plusieurs Commissions régionales gouvernementales ont été créées en 1949 qui devront s'affirmer pendant l'année 1950. Elles couvrent différents domaines de l'activité de la FAO en Europe :

(a) Le Comité de l'Agriculture de la Commission économique pour l'Europe traite les problèmes économiques de l'agriculture. Ce Comité, dont le personnel technique est mis à la disposition par la FAO, fournit l'occasion de traiter les questions économiques qui sont du ressort de la FAO.

(b) Le Comité Européen de Technologie agricole-qui a tenu sa première réunion à Rome fin septembre et a établi les priorités auxquelles la FAO doit s'attacher - pourra servir de centre où les problèmes techniques de l'agriculture européenne pourront être traités et d'où pourra sortir une coordination des efforts des gouvernements dans ce domaine.

(c) Le Comité Européen des forêts et des produits forestiers avec sa sous-commission pour les problèmes de la Méditerranée, a déjà établi son programme de travail, tant dans le domaine de la technique que de la statistique forestière.

(d) Le Conseil de la Mer Méditerranée dont la création a été proposée lors de la réunion du mois de septembre 1949, pourra probablement être mis sur pied en 1950. Ce conseil d'une part et, d'autre part, la coopération de la FAO dans le Conseil de l'Océan Atlantique, permettra d'étudier les problèmes européens de la pêche.

x

x x

Le Bureau régional Européen de la FAO, désireux d'éviter dans toute la mesure du possible des doubles emplois avec d'autres organisations internationales et d'assurer la meilleure coordination des efforts, maintient une collaboration étroite avec les organisations spécialisées des Nations Unies telles que UNESCO, UNICEF, OIT, OMS, et ECE, avec lesquels plusieurs projets, qui s'étendront sur l'année 1950, seront exécutés d'un commun effort.

Il en est de même avec plusieurs organisations ou institutions internationales semi-gouvernementales ou privées qui ont leur siège en Europe et avec lesquelles le Bureau Européen continuera sa collaboration.

x

x x

Les activités spécifiques envisagées par le Bureau Régional Européen pour 1950, groupées par divisions, sont les suivantes :

A. Agriculture
B. Economie, statistique et distribution
C. Pêches
D. Forêts et Produits forestiers
E. Information
F. Nutrition

A

AGRICULTURE

Le programme de travail suivant pour l'année 1950 a été établi sur la base du programme de travail général de la Division de l'Agriculture, en tenant compte des recommandations de la première réunion du Comité européen de Technologie agricole.

I. Comité européen de Technologie agricole

Ce Comité constituera un centre pour de nombreuses activités techniques internationales, à l'avantage de l'agriculture européenne, et il réalisera une coordination du travail qui s'accomplit en Europe dans le domaine de la technologie, en s'efforçant de l'unifier et de le simplifier le plus possible.

II. Services agricoles généraux

1. Services de consultation et de vulgarisation - Ils devront se conformer aux recommandations formulées par la réunion sur les services de consultation et de vulgarisation agricoles qui a eu lieu à la Haye en août 1949.

2. Echange de techniciens - Une enquête sera faite concernant le nombre des techniciens que chacun des pays d'Europe serait disposé à recevoir de l'étranger ou à y envoyer, pendant certaines périodes, dans le cadre d'un plan d'échange de techniciens entre les pays d'Europe.

3. Collaboration dans le domaine de la recherche - Toute l'aide sera fournie pour faciliter la coordination du travail de recherche en Europe et pour susciter une collaboration entre les instituts de recherche des divers pays.

III. Production animale

1. Amélioration de la production par la sélection

   a) Modification de la convention sur les livres généalogiques du bétail et uniformisation des méthodes de contrôle laitier - Tous les efforts seront faits pour remettre à jour la convention internationale pour la standardisation des méthodes de tenue et de fonctionnement des livres généalogiques du bétail, signée à Rome en 1936. Le travail déjà en train concernant l'uniformisation des méthodes de contrôle laitier-beurrier en Europe sera poursuivi dans le même dessein.

   b) Insémination artificielle - L'étude des règlements en matière de la pratique de l'insémination artificielle en Europe sera poursuivie et il sera organisé une petite réunion d'experts pour étudier ce problème ainsi que les lois particulières auxquelles est soumis le commerce international du semen.

   c) Problèmes en matière d'élevage chevalin et ovin - Les problèmes soulevés par les recommandations formulées à la Conférence internationale de l'élevage chevalin (Utrecht, septembre 1948) et au Congrès international d'élevage ovin dans les pays méditerranéens (Rome, avril 1949) seront étudiés avec la collaboration de l'Association européenne de Zootechnie.

d) Catalogue central des espèces et des types de bovins - Le Bureau aidera le Siège central à recueillir les données nécessaires à la compilation d'un catalogue central des espèces et des types de bovins.

e) Sélection du bétail dans les pays tropicaux et sub-tropicaux - La Conférence internationale pour l'étude de ces problèmes, que l'on se proposait d'organiser au Caire en octobre 1949, aura lieu si possible au début de 1950, et probablement à Chypre. Les pays d'Europe intéressés seront invités à cette réunion.

2. Amélioration de l'alimentation du bétail

Une conférence aura lieu à Zurich en décembre 1949 pour discuter des problèmes actuels de l'affouragement du bétail, en considérant tout particulièrement la nécessité de remplacer les aliments concentrés par des fourrages produits sur place. Il sera donné suite aux recommandations que formulera cette réunion.

3. Réduction des pertes dues aux maladies du bétail

a) Lutte contre les maladies principales, etc. - Toute l'assistance possible sera donnée aux gouvernements-membres pour la lutte contre les principales maladies qui provoquent les pertes les plus importantes chez les animaux de trait, ainsi que chez les animaux producteurs de viande, de lait et de fibres (fièvre aphteuse, mastite, brucellose). Ce travail sera réalisé avec la collaboration de l'Office international des Epizooties.

b) Produits biologiques et échange de cultures de base - On aidera les Etats-membres à se procurer des produits biologiques et à échanger des cultures de base.

4. Amélioration de la production et de la transformation des produits dérivés du bétail

a) Réunion sur la production laitière, la manipulation du lait et les problèmes de la transformation des produits laitiers - Il sera organisé une réunion de spécialistes en vue d'un échange d'information sur la production laitière, la manipulation du lait et les problèmes de la transformation des produits laitiers. Un autre travail tendant à améliorer la qualité et la production du lait en Europe sera entrepris avec la collaboration du FISE, dans le cadre de son projet concernant l'équipement de laiterie.

b) Réunion d'experts en fromagerie - Une réunion d'experts gouvernementaux en matière de fromagerie sera organisée pour étudier les recommandations présentées à la FAO par le 12ème Congrès international de Laiterie (Stockholm, août 1949), concernant : (i) la réglementation de la désignation et de la dénomination des fromages et de leurs caractéristiques; (ii) classification et définition des types de fromages mis dans le commerce international; (iii) modification de la méthode S.B.R. pour la détermination de la teneur en matière grasse du fromage, définie dans la convention internationale de 1934.

IV. Utilisation des terres

1. Classification et amélioration des sols

a) Réunion sur les méthodes d'enquête et de classification des sols - Les méthodes d'enquête et de classification des sols seront discutées par une réunion internationale de spécialistes qui sera organisée aux Pays-Bas à

l'occasion du Congrès international de la Science du Sol (Amsterdam, été 1950).

(b) Conservation des sols - Le travail sur la conservation des sols sera poursuivi avec la collaboration du Comité européen de la conservation des sols, conformément aux recommandations formulées par la réunion de spécialistes sur les problèmes de la conservation des sols (Florence, 1948).

(c) Fertilisants - Il sera tenu compte des conclusions des prochains congrès qui doivent avoir lieu en matière de fertilisants; le problème des fertilisants sera étudié en considérant également le travail des services de consultation et de vulgarisation agricoles.

2. Problèmes du machinisme agricole -

(a) Etude de la situation actuelle du machinisme agricole - Les études, commencées en 1949, sur la situation du machinisme agricole dans les pays d'Europe seront poursuivies et complétées.

(b) Enquête sur les systèmes d'utilisation en commun des machines agricoles - Une enquête sera réalisée sur les divers systèmes d'utilisation en commun des machines agricoles dans les divers pays et les résultats qu'ils donnent.

(c) Mécanisation des petites et moyennes exploitations - Il sera recueilli des informations sur les possibilités de faciliter la mécanisation des petites et moyennes exploitations.

(d) Coopération dans le domaine du machinisme agricole - Toute l'aide possible sera donnée pour encourager à la coopération dans le domaine du machinisme agricole, dans les divers pays et entre eux.

(e) Standardisation des machines agricoles - En collaboration avec la CIGR, il sera aidé à la standardisation des machines agricoles.

(f) Petit outillage - Une contribution sera apportée au Siège central pour l'aider à recueillir les renseignements nécessaires à l'étude qu'il a entreprise en cette matière.

V. Production végétale

1. Protection des Plantes

(a) Coordination dans le domaine de la protection des plantes - L'on s'efforcera de réaliser une collaboration dans le domaine de la protection des plantes à l'occasion de la réunion du Comité international de la lutte contre le doryphore, qui doit avoir lieu à Florence en janvier 1950.

B.

ECONOMIE, DISTRIBUTION ET STATISTIQUE

I. Activités recommandées par la première session du Comité des Problèmes Agricoles (FAO/ECE)

Au cours de sa première session tenue à Genève du 3 au 6 octobre 1949, le Comité des Problèmes Agricoles a fait choix des sujets d'études suivants, qui doivent être examiné par priorité:

1) Relations à maintenir entre productions animales et productions végétales
2) Moyens de production nécessaires à l'agriculture
3) Assistance pouvant être accordée aux petits et moyens fermiers
4) Contrôle de la qualité des denrées périssables
5) Problèmes européens concernant les céréales panifiables.

Il est à noter que le Comité des problèmes agricoles a estimé ne pas devoir exclure de son champ d'action les problèmes techniques et sociologiques ayant une incidence sur l'aspect économique des questions pour lesquelles il a compétence.

Bien que les remarques ci-après figurent sous la rubrique "Economics, Distribution and Statistics", elles doivent être examinées compte tenu de la conférence incombant à d'autres divisions, telles que l'Agriculture et le Bien Etre Rural.

I. Productions animales et Productions végétales :

Il est envisagé d'étudier les tendances et possibliltés des productions animales européennes; l'utilisation de ces productions soit sur le marché national soit en vue de l'exportation.

Par ailleurs, ces programmes de production doivent être examinés en liaison avec les disponibilités d'aliments du bétail, telles qu'elles resortent des programmes des différents gouvernements, notamment des possibilités d'échanges de céréales secondaires et autres aliments fourragers entre les pays d'Europe.

Sur le plan technique, le Comité a demandé que lui soient présentées des suggestions sur l'action à prendre pour l'amélioration des races animales, le renforcement des services vétérinaires, l'amélioration des méthodes d'alimentation du bétail, le relèvement des normes de qualité des produits animaux, et en général toute méthode conduisant à perfectionner les dites productions.

II. Moyens de Production

En vue de réduire le coût pour les agriculteurs des moyens de production qui leur sont nécessaires et, en même temps, d'utiliser la capacité de production dont disposent les différents pays d'Europe, le Comité a demandé que les études suivantes soient préparées :

a) niveaux de consommation des engrais chimiques;
b) besoins actuels en machines agricoles et pièces de rechange;
c) situation en ce qui concerne les insecticides, et autres parasiticides;
d) pour les différents produits énumérés ci-dessus, possibilités de développer la production et l'utilisation.

Les discussions ultérieures, notamment en vue de réduire le prix des produits mis à la disposition des agriculteurs, seront conduits en liaison avec tout autre Comité compétent de la Commission Economique pour l'Europe.

III. Assistance aux Petits et Moyens Fermiers.

Conformément à la requête du Comité, des études seront entreprises en vue de préciser l'action pouvant être recommandée concernant :

1) L'ouverture de crédits à faible taux d'intérêt.
2) L'amélioration des services agricoles (extension services) d'assistance aux fermiers.
3) Les mesures permettant de réduire le prix d'achat des moyens de production utilisés par les petits et moyens fermiers.

IV. Contrôle de la Qualité des Denrées Périssables

Un groupe de travail a reçu mission de rechercher quels standards de qualité pourraient être établis (pour application internationale) pour les différentes denrées périssables et quel contrôle de ces standards serait nécessaire.

V. Céréales Panifiables

Le Secrétariat étudiera la situation européenne des céréales panifiables spécialement en vue de définir une action rendant possible la satisfaction des besoins des pays déficitaires par l'utilisation des ressources des pays européens excédentaires.

VI. Autres activités résultant des programmes de travail présentés par les Divisions.

A. - Economie et (ou) Distribution

Le personnel du Bureau européen contribuera aux travaux suivants:

1. - Division de l'Economie

(a) Plans de production, consommation et commerce. Le personnel assurera son assistance aux pays qui le demanderont pour l'élaboration ou la revision de plans.

(b) Rapport européen.

Un nouveau rapport sur les plans et les programmes sera préparé en 1950.

(c) Tendances du développement de l'économie

Il est suggéré que le personnel européen soit chargé de la collecte et de l'analyse des informations fondamentales dont le Siège central a besoin. Le travail réalisé par la CEE fournira le cadre de cette étude.

(d) Bilans alimentaires

Le personnel suivra l'action entreprise par le Siège central pour obtenir des gouvernements les bilans alimentaires pour 1949-50. Il est suggéré qu'un membre du personnel soit chargé d'établir des bilans alimentaires préliminaires en utilisant les renseignements que l'on pourra obtenir dans la région.

(e) Evaluation en matière d'alimentation

Le personnel contribuera à fournir les informations à inclure dans les évaluations en matière d'alimentation mondiale. Il serait très utile que le personnel régional soit informé du plan et du contenu de ces évaluations.

2. - Division de la distribution

(a) Bulletins des produits de base

Le programme de travail du Comité des problèmes de l'agriculture permettra de fournir des données utiles pour la préparation de quelques-uns de ces bulletins. Le personnel de la Division de la distribution devra se tenir en rapports étroits avec le secrétariat du Comité.

Le Comité étudiera les produits suivants :

Céréales
Bétail et produits animaux (y compris les produits laitiers)
Fertilisants
Aliments du bétail

3. - Division de l'Agriculture

Le programme de travail de la Division de l'Agriculture pour 1950 comporte les trois problèmes suivants, à l'étude desquels le personnel du bureau économique de Genève devrait contribuer soit par le travail qu'il a déjà accompli sur la demande du Comité des problèmes de l'agriculture, soit en fournissant un travail spécial :

Fertilisants : élaboration de plans pour la production de fertilisants.
Machines agricoles : enquête continue sur la situation du machinisme agricole en Europe.
Fourniture de semences, en considérant les possibilités d'exportation et les prix.

B) Statistique

1) Recensement agricole mondial de l'Agriculture 1950

Les travaux suivants entrepris au début de 1949 seront poursuivis:

- Assistance aux pays pour la réalisation de leur recensement (conseils aux services statistiques concernant la préparation technique; estimation de frais exigés par le recensement)

- Assistance technique s'étendant sur un période de quelques semaines aux divers pays (sur demande)

- Réunion de représentants des pays ayant des territoires d'outre mer, en vue de déterminer à quel point en est le travail préparatoire du recensement.

- Echange de documentation entre pays (questionaires et méthodes de recensement).

- Propagande en faveur du recensement par articles dans la presse.

2) Aide aux gouvernements pour l'amélioration de leurs statistiques

L'assistance technique ne se limitera pas aux opérations de recensement indiquées précédemment, mais elle comportera également des consultations avec les divers gouvernements concernant les lacunes de leurs statistiques agricoles, les moyens de les améliorer, et de permettre un courant régulier de données statistiques entre les gouvernements et la FAO, enfin sur les problèmes de la méthodologie statistique.

3) Centre européen de formation de statisticiens

Les résultats obtenus en 1949 ayant été satisfaisants, on envisage d'organiser en 1950 un nouveau cours au Centre européen de formation de statisticiens. Le programme de ce cours sera perfectionné et étendu.

C.

P Ê C H E S

1. Collecte d'Informations-

Des informations seront recueillies concernant toutes les eaux qui sont du ressort du Bureau européen.

Une attention particulière sera accordée à la région méditerranéenne (et particulièrement à la partie orientale de la Mer Méditerranée) en vue de compléter les lacunes existant dans le texte provisoire du "Sommaire des renseignements existants sur les ressources piscicoles de la Méditerranée et du Moyen-Orient" déjà préparé par le Siège central. Ce travail sera réalisé par relations personnelles et en étroite collaboration avec le futur Conseil régional des Pêches.

2. Encouragement des consultations internationales -

A la suite de la réunion de Rome (19-24 septembre 1949) un projet d'accord sera soumis aux gouvernements français, italien, grec, libanais, britannique et yougoslave, en vue de l'établissement d'un "Conseil général des pêches pour la Mer Méditerranée". Cet accord entrera en vigueur dès qu'il aura été approuvé par 5 pays, et probablement vers la fin de 1950. Entretemps, deux Comités provisoires commenceront leur travail dans les domaines de l'océanographie et de la technologie.

3. Aide technique

Une réunion a eu lieu à La Haye (29 août - 2 septembre 1949) pour étudier la question de la production et du marketing du hareng. Elle exprima le voeu qu'une réunion de technologistes soit convoquée pour 1950, en vue d'étudier la possibilité d'augmenter la consommation des harengs, en utilisant de nouvelles méthodes de préparation.

D.

S Y L V I C U L T U R E

1. Suite à donner aux recommandations de la Commission européenne des Forêts et des Produits forestiers

Cette Commission, qui a tenu sa deuxième réunion à Genève du 5 au 9 septembre 1949, a recommandé des mesures précises dans des domaines déterminés, ce qui implique pour son secrétariat (Section Forestière de la Branche de Genève du Bureau européen) les tâches suivantes :

a) Transmission à tous les gouvernements-membres des communications présentées à la Commission par certains d'entre eux concernant leur politique et leurs programmes forestiers:

b) Organisation de la deuxième réunion de la sous-commission des Problèmes méditerranéens, qui devra avoir lieu en avril-mai 1950, probablement en Algérie et au Maroc; cela exigera une enquête sur la possibilité de créer des zones expérimentales pour coordonner le reboisement et l'exploitation des pâturages en haut montagne, ainsi que la poursuite de la délimitation de la région forestière méditerranéenne.

c) Examen des possibilités de prendre une convention sur le contrôle des semences agricoles comme modèle pour l'établissement d'une convention semblable concernant les semences forestières, si l'on juge possible de réaliser une telle convention sur un plan plus général.

d) Transmettre à l'Union internationale des organisations de recherches forestières les rapports reçus des gouvernements sur les invasions d'insectes nuisibles, et communiquer à ces gouvernements les recommandations formulées par l'Union concernant les remèdes à adopter.

e) Préparer une documentation pour la Conférence mondiale de statistique des forêts et des produits forestiers, si la Conférence mondiale de statistique des forêts et des produits forestiers, si la Conférence de la FAO le juge bon.

f) Organiser la troisième session de la Commission, qui devra avoir lieu en 1950.

2. Coopération avec les autres organisations internationales

a) CEE

La Section forestière de Genève continuera à assurer le secrétariat technique du Comité du Bois; elle collectera, compilera, élaborera et publiera des statistiques trimestrielles sur les principaux produits forestiers, accompagnées de rapports sur les marchés. Ce travail, et l'organisation des sessions de 1950 du Comité du Bois, constitueront les tâches principales de la Section forestière de Genève.

Le rapport complet sur l'"Utilisation plus rationnelle du bois" présenté au Comité du bois a été envoyé aux gouvernements en leur demandant de nommer, s'ils le jugent utile, un bureau technique pour les conseiller concernant la préparation éventuelle de propositions spécifiques d'une action gouvernementale. Ces propositions seraient documentées pour être présentées aux Comités à leur prochaine session.

(b) Union internationale des organisations de la recherche forestière

En vertu d'un accord officiel réalisé entre la FAO et l'Union, la Section forestière de Genève assure le secrétariat de l'Union. Cette tâche consiste à fournir son assistance et ses avis pour l'élaboration des politiques et des programmes.

(c) Commission internationale du peuplier

En vertu d'un accord, la Section forestière de Genève assure le secrétariat de cette Commission, qu'elle aide entre autres à organiser ses réunions et à préparer ses rapports.

(d) Commission internationale projetée pour le Châtaignier

Le Bureau forestier de Genève prendra part aux discussions concernant l'organisation de cette Commission, qui pourra probablement être constituée en 1950.

3. Tâches particulières confiées par la Division des Forêts et des Produits forestiers de Washington

(a) préparer des articles à publier dans "Unasylva"

(b) assurer, en cas de besoin, le secrétariat des réunions de comités et de conférences de technique forestière : technologie mécanique du bois, chimie du bois, etc.

(c) contribuer à l'organisation des cours de formation de technologistes des pays méditerranéens (Europe et Proche-Orient), que l'on compte pouvoir tenir en avril ou mai 1950, si possible à Chypre.

(d) réaliser le point 4 du Programme, qui comprend des projets forestiers dont l'organisation devra se faire avec l'aide de la Section forestière de Genève.

(e) La Section forestière de Genève prendra part à une mission forestière spéciale demandée par le gouvernement autrichien.

E

I N F O R M A T I O N

La tâche du Service européen d'information est de fournir régulièrement des informations aux divisions techniques suivant le plan général établi par le Siège Central de Washington.

I.- PUBLICATIONS

Les publications bilingues (anglais, français) provenant du Bureau Régional Européen de la FAO à Rome et du Bureau de la FAO à Genève, ainsi que la plupart des autres textes français de la FAO, seront imprimées en Europe. La FAO se propose d'intensifier la distribution de ces publications en Europe afin d'atteindre tous les intéressés.

Sous réserve de la décision de la Vème Session de la Conférence de la FAO, la publication trimestrielle du Bulletin Européen de la FAO sera continuée. Dans ce cas, la FAO a l'intention d'augmenter les abonnements et la publicité pour la vente par l'intermédiaire des Comités nationaux de la FAO et des voies appropriées, en vue de rendre la publication du Bulletin indépendante au point de vue financier.

II.- INFORMATION

L'activité dans ce domaine continuera comme par le passé. L'éventuelle réalisation du Programme d'Assistance Technique se fera de concert avec l'intensification adéquate de cette Assistance.

Presse - Le Service d'Information fournira directement aux quotidiens et aux périodiques des informations sur le travail de l'organisation par ses Communiqués de presse, par les Comités nationaux de la FAO, par les Agences de Presse, par correspondance, par les Conférence de presse et par des relations personnelles. L'aide des Centres d'informations des Nations Unies, des autres Institutions spécialisées et des organisations non-gouvernementales sera utilisée au maximum. Il a été organisé, à l'intention de la presse, au Bureau Régional européen une petite salle de lecture dont l'importance sera développée.

Radio - Les émissions bi-mensuelles par Radio Rome seront poursuivies; on étudie la possibilité d'émettre par les stations des Nations Unies. Les textes de ces émissions seront, comme par le passé, distribués comme matériel d'information aux Comités nationaux afin qu'ils puissent être transmis sur les chaînes nationales, aux Centres d'informations des Nations Unies, à la Presse, etc..

Films - L'échange d'informations entre les pays membres au moyen de films d'éducation sera intensifié. La circulation des films, disponibles au Bureau régional européen, par l'intermédiaire des Comités nationaux de la FAO, sera poursuivie. A la demande de pays-membres, des films à vue fixe préparés par la FAO pour des conférences, ainsi que des textes de commentaires, seront compris dans ce programme.

Photographies - La collection actuelle de photographies au Bureau régional européen de la FAO à Rome sera accrue et leur échange sera étendu.

Conférences - La possibilité d'une plus grande diffusion d'informations concernant la FAO à l'aide des Comités nationaux de la FAO, des Services nationaux de consultation agricole, des Instituts d'enseignement et des organisations non-gouvernementales, sera étudiée, particulièrement par la distribution de thèmes de conférences.

F.

N U T R I T I O N

1. Généralités

La nutrition prend une importance de premier plan dans le vaste programme de la FAO, visant à développer les ressources humaines et matérielles en Europe. Aussi toutes les activités destinées à améliorer la production alimentaire en Europe devront être basées avant tout sur la connaissance des niveaux de consommation actuels, des habitudes diététiques et des besoins nutritionnels actuels des divers pays.

Un représentant de la nutrition sera par conséquent maintenu en Europe. Il aidera le Représentant régional de la FAO à étudier les problèmes de la nutrition qui se posent dans les divers pays de cette région et à élaborer des politiques et des programmes nutritionnels, en consultation avec les gouvernements intéressés. Une de ses tâches les plus importantes en la matière consistera à assurer la liaison entre la FAO et l'OMS.

2. Collaboration avec l'OMS

L'OMS a déclaré dans le programme qu'elle a élaboré pour 1950, que".... l'objectif "la santé par l'alimentation" est commun à la FAO et à l'OMS, par conséquent il est nécessaire qu'une étroite collaboration soit maintenue entre ces deux organisations. La FAO s'occupe particulièrement de la nutrition, en relation avec la production, la distribution et la consommation des denrées; l'OMS s'occupe surtout de l'alimentation au point de vue du maintien de la santé et de la prophylaxie des maladies. Cependant tout programme pratique de nutrition intéresse à la fois les activités de ces deux organisations. La collaboration entre elles devra donc être souple et ne pas établir de séparation rigide entre les champs d'action de l'une et de l'autre."

Un Comité mixte FAO-OMS de la Nutrition se réunira par conséquent à Genève du 24 au 29 octobre 1949, afin de discuter les meilleures manières de réaliser ce qui a été déclaré précédemment, et il élaborera en outre un programme commun FAO-OMS pour l'Europe à réaliser dans ce domaine particulier.

Ce programme comprendra certainement, entre autres, la collecte, la discussion et la diffusion de renseignements en matière de nutrition, des programmes visant à améliorer les habitudes alimentaires dans les pays arriérés, et l'invitation à la FAO à se joindre aux équipes de démonstration dans le domaine des vastes projets de lutte contre la malaria et d'amélioration générale des conditions de vie dans les campagnes des pays arriérés: développement de la production alimentaire, amélioration de l'état sanitaire (aussi sur le chapitre de la nutrition) et des standards agricoles.

On compte pouvoir fournir à la prochaine Conférence de la FAO qui se tiendra en novembre à Washington, tous les détails sur les résultats des débats de Genève, concernant le programme européen de la FAO.

3. Collaboration avec le FISE

La FAO continuera à assurer ses services consultatifs au FISE chaque fois que cet organisme en aura besoin, en ce qui concerne les aspects techniques des programmes d'alimentation supplémentaire des pays assistés par le FISE. Ces services viennent s'ajouter aux services d'assistance nutritionnelle que la FAO prête habituellement aux gouvernements.

4. Réunions régionales en matière de nutrition.

Des réunions régionales de spécialistes de la nutrition seront organisées pour discuter des problèmes généraux des divers pays en matière de nutrition, et en particulier des meilleurs moyens d'améliorer les régimes alimentaires avec les disponibilités que l'on peut se procurer sur place.

L'on espère que ces réunions seront d'une grande utilité pour aider les gouvernements à arrêter leurs politiques et leurs programmes nutritionnels.

Une question qui se rattache de près à cela est la nécessité en Europe de réduire les pertes des ressources locales et de mieux utiliser celles-ci. Les gouvernements ont à cet égard grand besoin de renseignements sur les derniers résultats obtenus dans le domaine de la technologie alimentaire.

Une collaboration étroite entre les nutritionnistes et les économistes dans ces réunions aiderait beaucoup les uns et les autres dans la préparation des "bilans alimentaires" pour les divers pays.

5. Méthodologie des enquêtes sur les régimes alimentaires; éducation en matière de nutrition.

Les Commissions consultatives permanentes des Statistiques et de la Nutrition ont toutes deux signalé que les "bilans alimentaires", donnant par pays les quantités de denrées disponibles pour la consommation par tête, doivent être complétés par les renseignements recueillis au cours des enquêtes sur les régimes alimentaires. Il est nécessaire de connaître les niveaux de consommation des divers groupes de population pour arrêter des politiques et des programmes alimentaires propres à élever les niveaux de nutrition. L'Organisation internationale du Travail s'intéresse à ce projet et on établira avec cet organisme la liaison voulue. Une étude sur ce projet est en préparation en 1949 et l'on fera en 1950 tous les efforts pour obtenir des pays d'Europe toutes les informations utiles, envisagées dans cette étude.

Il faut en dire autant d'une deuxième publication (projetée également pour 1949) analysant les principes sur lesquels devraient se baser les programmes d'éducation en matière de nutrition. Il s'agit d'un projet qui exigera la collaboration non seulement de l'OMS, comme il a été dit précédemment, mais aussi avec la Division de la Vie rurale.

G.

BIEN-ÊTRE RURAL

La Division du Bien-Être Rural est encore dans sa phase d'organisation.

L'on s'attache surtout actuellement à réunir une documentation de base.

La Division propose d'utiliser les services des organisations féminines et de jeunesse, et toute autre organisme de ce genre, dans une mesure aussi grande que possible. Quelques réunions mixtes seront organisées en 1950,

telles que la Conférence mondiale des organisations féminines, qui le sera au Danemark par l'Association mondiale des ménagères rurales.

La Division collaborera naturellement avec la Division de l'agriculture et les autres divisions de la FAO, en ce qui concerne les bases sociales et culturelles de systèmes et des organisations de consulatation et de vulgarisation agricoles.